

## Formation EMPLOI, REVENUS

Avant-projet de programme statistique 2008
--

	page
<b>INSEE</b>	
- Département Emploi et revenus d'activité .....	2
- Section Synthèse et conjoncture de l'emploi .....	2
- Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus .....	5
- Division Emploi .....	9
- Division Salaires et revenus d'activité .....	13
- Département Prix à la consommation, ressources et conditions de vie des ménages .....	17
- Division Revenus et patrimoines des ménages .....	17
 <b>MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT</b>	
- DARES .....	22
- Sous-direction « Emploi et marché du travail » .....	22
- Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle » .....	27
- Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » .....	30
 <b>MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>	
- DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation .....	36
 <b>CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR LES QUALIFICATIONS</b>	
- CEREQ - Département entrées dans la vie active .....	39
 <b>CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI (CEE)</b> .....	43
 <b>AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)</b> .....	46
 <b>CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE</b>	
- Observatoire de l'emploi territorial .....	47
 <b>Extraits de programmes statistiques présentés à d'autres formations</b> .....	49
<b>Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité</b> .....	60

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département Emploi et revenus d'activité**  
**Section Synthèse et conjoncture de l'emploi**

## **1. Exposé de synthèse**

La section Synthèse et conjoncture de l'emploi est responsable des estimations d'emploi et de chômage, ainsi que de l'analyse de la conjoncture sur ces sujets. Elle réalise également des projections de population active à long terme (jusqu'à 2050).

Les estimations d'emploi à un niveau géographique fin sont en cours de refonte dans le cadre du projet Estel. Ce projet vise à établir, à partir de sources administratives, l'estimation de l'emploi au lieu de travail et au lieu de domicile, selon un concept proche du BIT.

En attendant Estel, la section perfectionne la méthode actuelle des estimations d'emploi, en investissant sur l'expertise des sources et les travaux conduits en direction régionale. Ce perfectionnement passe également par une extension progressive du champ des publications trimestrielles d'emploi salarié (secteurs non marchands privés, emploi salarié agricole, etc.).

Parallèlement, la section assure la diffusion des séries d'emploi et de chômage, *via* des publications conjoncturelles (*Informations Rapides* à un rythme infra-annuel) ou non (*Insee Résultats* annuels sur l'emploi départemental et sectoriel, les séries longues du marché du travail, les projections de population active). Elle contribue aux *Notes de conjoncture* et à plusieurs autres publications de l'Insee pour présenter la conjoncture de l'emploi et du chômage.

La section réalise et publie enfin des études ponctuelles sur le fonctionnement du marché du travail (saisonnalité de l'emploi et de l'activité, halo du chômage, ...).

## **2. Travaux nouveaux pour 2008**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008**

Le projet Estel (Estimations d'Emploi Localisées) se poursuivra en 2008. Le projet tire parti de l'amélioration de la qualité des sources (Urssaf-Epure, DADS, MSA, non-salariés, fichier de paye des agents de l'État...), sous l'aspect de la définition et de la localisation des emplois. L'achèvement du projet Estel est prévu en 2009, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, aux niveaux national et sans doute régional.

En attendant la mise en production du système Estel, la section travaille à l'amélioration de la qualité du système actuel des estimations d'emploi. Cela passe par des investissements méthodologiques sur la manière de synthétiser les diverses sources administratives dans les estimations annuelles d'emploi, afin de tirer parti dès à présent de l'amélioration de la qualité de ces sources (notamment Epure 2, DADS, ...). Cela passe également par une extension progressive du champ des publications trimestrielles d'emploi salarié, avec l'objectif de couvrir à terme la totalité du champ de l'emploi salarié dans les publications trimestrielles. Une première extension de champ a eu lieu à l'automne 2006 (emploi privé des secteurs non marchands). Les prochains changements devraient concerner l'emploi salarié agricole et la création d'une série de créations d'emplois par taille d'entreprise.

Parallèlement, la section poursuivra ses travaux méthodologiques sur les sources et les méthodes : expertise des sources principales (fichier des établissements cotisant à l'Unédic, fichier Epure),

fichiers des DEFM dans les DOM, etc. Ces travaux pourront aboutir à la rédaction de notes méthodologiques.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008**

Néant

## **3. Opérations répétitives**

- Estimations mensuelles nationales du chômage au sens du BIT ; estimations départementales trimestrielles.
- Estimations mensuelles, trimestrielles d'emploi salarié concurrentiel ; estimations annuelles et départementales d'emploi, à partir de sources administratives.

### **3.1. Enquêtes**

Néant.

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Aucune exploitation en production de fichiers administratifs, mais utilisation de fichiers administratifs produits par d'autres divisions de l'Insee ou à l'extérieur, à des fins de production et d'étude : Fichier historique de l'ANPE, fichier des établissements cotisant à l'Unédic, fichiers des DADS (établissement), fichiers EPURE (données des Urssaf), fichiers de la Mutualité Sociale Agricole.

### **3.3. Autres travaux**

Néant.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour la section SCE.

## **5. Aspects particuliers du programme 2008**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Le projet Estel, qui vise à produire le nombre de personnes en emploi au lieu de domicile, a une vocation à servir les intérêts locaux. En 2008, des échanges sur la méthode et les concepts auront lieu avec les responsables des estimations d'emploi en région, afin de préparer la communication sur le passage à Estel. Un « groupe utilisateurs », composé principalement d'utilisateurs en directions régionales, sera mis en place à ce sujet dès 2007.

### **5.2. Aspects « environnement »**

Néant.

### **5.3. Aspects « européens »**

Néant.

## **6. Diffusion des travaux**

Une liste des publications diffusées effectivement en 2006 est jointe en annexe.

Publications prévues pour 2007 (outre les publications conjoncturelles courantes et les contributions aux Notes de conjoncture et à certains ouvrages) :

### **Insee-Résultats sur le Web**

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2005) - Le chômage départemental (1981 - 2006) », prévu second trimestre 2007

« Séries longues sur le marché du travail (jusqu'à 2005) », prévu second trimestre 2007

« Projections de population active 2006-2050 », prévu premier trimestre 2007

### **Insee-Première**

« Les quatre saisons de l'emploi, une partition pour étudiants », Elise Coudin et Magali Befly, *Insee Première*, n° 1119, janvier 2007

Le halo de l'emploi et du chômage, prévu quatrième trimestre 2007

### **Autres publications**

La section continuera la fourniture de ses contributions habituelles : vue d'ensemble de la conjoncture du marché du travail (France Portrait Social, ouvrage « les salaires en France », ...), notes méthodologiques sur les estimations d'emploi et de chômage, etc.

### **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006**

Outre les publications conjoncturelles courantes (*Informations Rapides*) et les contributions aux *Notes de conjoncture* de l'Insee :

« L'emploi départemental et sectoriel (1989 - 2004) - Le chômage départemental (1981 - 2004) », Hachid Ali, Vallon Christelle, Insee Résultats n°56

« Projections 2005-2050 - Des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse 1092 », Élise Coudin, *Insee Première* n°1092, juillet 2006

Contributions diverses (vue d'ensemble des ouvrages « Les salaires en France, 2005-2006 » et de « France portrait social »)

## Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)

### 1 - Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'Insee a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données. Enfin, l'amélioration de l'information disponible sur l'emploi et les revenus d'activité doit conduire à alléger, ou même à supprimer, certaines enquêtes.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, et de celle des Dads ainsi qu'aux refontes de l'application Épure et du système d'information sur les agents de l'État qui s'achèvent en 2008.

Dans le cadre du projet Estel (Estimations d'emploi localisées), plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives ont été menés à bien, notamment concernant les fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et ceux des particuliers-employeurs.

### 2 - Travaux nouveaux pour 2008

#### 2.1 Enquêtes nouvelles pour 2008

Néant.

#### 2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008

**Urssaf-MSA** : L'application Epure 2 dont la refonte a été engagée en septembre 2003, sera mis en production en novembre 2007 sur les données du 3<sup>ème</sup> trimestre 2007. Les données des Urssaf sont complétées par les employeurs du régime agricole (Agriculture, coopératives, Crédit agricole, Chambre d'agriculture, etc.). Le lot 2 qui comprend les produits de diffusion sera livré au deuxième trimestre 2008.

**PE** : L'application relative aux salariés des particuliers-employeurs dont le développement a commencé au deuxième semestre 2007 devrait produire ses premiers chiffres fin 2008. L'objectif est de compléter le champ Epure 2 et Dads par cette catégorie d'employeurs et de salariés.

**Siasp** : La refonte du système d'information sur les agents de l'État a démarré avec la nomination du CPS en septembre 2004. La refonte s'appuie sur les sources actuelles (fichiers de paie, Dads) mais également sur une mobilisation des informations collectées dans le cadre du régime additionnel de prime de la Fonction publique et de l'infocentre de rémunérations mis en place dans le cadre de la Lolf. La mise en production et en maintenance de la partie structurelle a été effectuée en 2007.

La production du Fichier général des agents de l'État (fichiers de paie 2006) est désormais assurée par le pôle Fonction publique de Bretagne. En 2008, les missions du pôle seront élargies au traitement des deux autres fonctions publiques par mobilisation des fichiers Dads sur ce champ.

Côté projet, l'année 2008 est consacrée au développement du volet trimestriel de l'application sur la partie fichiers de paie des agents de l'État qui viendra compléter les séries trimestrielles d'emploi et de revenus disponibles via l'application Epure 2. De la sorte, l'Insee sera à même de satisfaire en 2009 le règlement européen prévoyant une extension du LCI (indice trimestriel du coût du travail) au secteur majoritairement public.

En conclusion, fin 2008, l'objectif inscrit dans le moyen terme du CNIS concernant SIERA (Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activités), visant à couvrir l'emploi trimestriel et annuel pour l'ensemble du champ salarié à partir de données administratives devrait être atteint, permettant une alimentation en production courante d'Estel début 2009 et une refonte du système des estimations nationales d'emploi.

### 2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2008

Les opérations de maintenance pour prendre en compte le changement de nomenclature d'activité sont programmées en 2008. Les applications structurelles de la division basculeront en production courante sur la validité 2008 et les applications conjoncturelles début 2009.

Dans le cadre du changement de nomenclature d'activités, une refonte du fichier d'apprentissage de la CS utilisé par l'application Dads a été engagée. Une réflexion est en cours concernant l'élargissement dans les Dads de la codification à une PCS à trois positions.

## 3 - Opérations répétitives

### 3.1. Enquêtes

**DMMO** : Exploitation Dares-Insee des déclarations mensuelles de mouvement de main-d'œuvre des établissements de plus de 50 salariés (évolution mensuelle de l'emploi, entrées et sorties). Sa rénovation s'est achevée en 2004 par la mise en place d'un outil d'accès aux données pour les agents de l'Insee et du ministère du travail. Elle s'est traduite, depuis l'année 2001, par une réduction des délais de publication (un « Info-rapides » trimestriel quatre mois après la fin du trimestre). Les efforts d'amélioration de la qualité se sont accompagnés d'une remise à plat en 2007 de la méthode de correction pour jours ouvrables et se poursuivent par une réflexion autour du traitement de la non-réponse. La mise en place de la télé déclaration en 2007 par la Dares permet d'espérer un raccourcissement des délais à terme.

**Collectivités locales (Colter)** : Enquête sur les effectifs au 31 décembre, dont une nouvelle application de traitement a été déployée au sein de l'Insee début 2002. Les résultats au 31 décembre 2006 seront disponibles début 2008.

### 3.2. Fichiers administratifs

**Urssaf** : Exploitation des BRC-Urssaf (Epure) : évolutions trimestrielles de l'emploi et des masses salariales, reprises largement par les estimations d'emploi nationales. L'application Epure a laissé la place à Epure 2 fin 2007.

**Dads** : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques.

A compter de la validité 2007, l'application Dads proprement dite sera concentrée sur les traitements des employeurs du secteur privé. Les Dads relatives au secteur public seront traitées dans l'application Siasp et les données sociales des particuliers-employeurs dans l'application PE.

Conformément aux objectifs concernant SIERA, des fichiers postes et salariés « au format Dads » couvrant l'ensemble des salariés et de leurs employeurs indépendamment de l'application qui les aura produits, seront mis à disposition des chargés d'étude de l'Insee et des SSM. Ces fichiers seront enrichis des nouvelles variables sur la condition d'emploi (nature du contrat de travail, quotité du travail, heures travaillées) disponibles dans la norme Dads-U.

Un enrichissement des fichiers « entreprise » permettra de répondre aux attentes du projet RESANE (refonte des statistiques annuelles d'entreprise) en matière d'emploi.

**Dads-PCS-ESE** : emplois par sexe et profession. L'enquête sur la structure des emplois (ESE), supprimée en 1999, est désormais intégrée à la Dads. Depuis 2004, les entreprises utilisent dans la Dads la nouvelle nomenclature PCS-ESE 2003, mieux adaptée aux nouveaux métiers.

Des fichiers établissements enrichis par la PCS-ESE seront mis à disposition début 2009 des chercheurs en remplacement de l'ancienne enquête ESE supprimée en 1999.

**Siasp** : Traitement des fichiers de paie de la Comptabilité Publique et de la Défense et des Dads du champ public. En 2008, la production courante sur les données d'emploi et de rémunération des trois fonctions publiques sera assurée par le pôle « FP » de Bretagne.

Les travaux d'étude seront poursuivis par la division sur le secteur public et l'Insee continuera à participer aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public. L'Insee publie désormais, en parallèle à l'OEP, le tableau de synthèse de l'emploi public.

Les résultats seront élaborés à partir de la nouvelle chaîne. Cette dernière permettra de disposer de données homogènes d'emploi et de revenus d'activité par corps et grade sur les trois fonctions publiques. A cet effet, une nomenclature des corps et de grade dans la fonction publique hospitalière a été introduite dans la Dads 2006. Cette nomenclature a été élaborée par la DHOS et la DREES.

#### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Néant pour 2008.

Les travaux qualité menés autour des Dads des trois fonctions publiques permettent d'envisager un allègement sensibles des enquêtes auprès des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière à compter de 2010.

#### **5 - Aspects particuliers du programme 2008**

##### **5.1 - Aspects régionaux et locaux**

Les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées.

En 2008, les directions régionales de l'Insee participeront aux Comités techniques régionaux qui sont le relais, au niveau régional, du système TDS (traitement des données sociales) qui fédère les besoins de l'ensemble des partenaires de la sphère sociale, de l'Insee et de la DGI. Le rôle de ces comités est en particulier de promouvoir et de mener, sur le plan local, des actions qualité des Dads et de coordonner l'action des Centres départementaux de données sociales (CTDS). L'objectif visé par l'Insee est que l'amélioration de la qualité des Dads induite par ces actions de proximité permette d'alléger certaines enquêtes statistiques sur l'emploi ou les revenus. Dans ce but, des actions de formation pour améliorer le remplissage de la Dads ont été menées en 2006 et 2007 auprès des collectivités locales, dans un partenariat CNFPT, CRAM/CNAV, Insee.

**Dads** : Les travaux de dégroupement des Dads (affectation des salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise), dont Clap assure la maîtrise, sont intégrés dans les fichiers mis à disposition des utilisateurs. Par ailleurs, la norme Dads-U obligatoire depuis 2005 impose aux employeurs de déclarer explicitement le Siret du lieu de travail du salarié quand il diffère de celui du lieu d'affectation. Un bilan qualité de ces déclarations par confrontation avec Clap a été mené sur les validités 2005 et 2006 et des actions de sensibilisation sont menées au sein du Comité TDS auprès des gros employeurs continuant à faire des déclarations groupées en infraction avec la législation sociale en matière d'accidents du travail.

**Collectivités locales** : Depuis la validité 2006, l'enquête est allégée des établissements pour lesquels la qualité des Dads est d'ores et déjà suffisante, notamment les associations syndicales autorisées.

**Siasp-État** : Depuis 2005, Clap prend en charge la sirétisation des fichiers de paie des agents de l'État. Comme pour les Dads, Clap transmet le résultat de ces travaux à la section Siasp qui les intègre dans le fichier détail des agents de l'État.

##### **5.2 - Aspects « environnement »**

Néant.

### 5.3 - Aspects « européens »

Les réponses aux demandes d'Eurostat concernant les statistiques annuelles de salaires (gains annuels bruts moyens par catégorie socioprofessionnelle) sont établies à partir des Dads depuis fin 1999.

La fourniture trimestrielle à Eurostat de l'évolution des masses salariales par secteur d'activité, en réponse au règlement sur les statistiques conjoncturelles, est assurée à partir des bordereaux Urssaf depuis 2001.

Les extensions ECMOSS et LCI aux employeurs publics devraient être satisfaites à partir d'Épure 2, de Siasp et des Dads à compter de 2009.

## 6 - Liste des publications

L'objectif est que l'ensemble des produits en sortie des Dads soient mis à disposition des utilisateurs moins de 18 mois après la fin de la validité de référence. Les publications des résultats définitifs couvriront l'ensemble du champ salarié.

La publication de résultats avancés sur les salaires du secteur privé devrait intervenir avant la fin de l'année qui suit la clôture de la validité.

Concernant la fonction publique, l'objectif est de mettre à disposition et si possible de publier, des données homogènes sur les trois fonctions publiques 16 mois après la fin de la validité de référence (effectifs par statut et décomposition des rémunérations). Ces données alimentent en effet la discussion sur les négociations salariales menées par la DGAFP. Des résultats avancés sur l'emploi public de l'année n continueront à être mis à disposition à l'automne n+1 de l'Observatoire de l'emploi public.

### Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006-2007

#### **DMMO :**

*Insee-Résultats* annuel sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de plus de 50 salariés. Données 2005 en ligne sur Insee.fr : société n° 58, décembre 2006. Données 2006 : à paraître au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007.

*Informations-rapides* trimestriels sur les mouvements de main-d'œuvre : 1<sup>er</sup> numéro paru en avril 2001.

*Insee-Première* : Dix ans de mouvements de main-d'œuvre, à paraître fin 2007.

#### **Dads :**

*Insee-Résultats* sur les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2004, disponible sur Insee.fr depuis juillet 2006.

*Insee-Première* sur les salaires dans les entreprises en 2004, n° 1067, février 2006. Données 2005 à paraître au deuxième trimestre 2007.

*Insee-Première* sur la difficulté de devenir cadre par promotion n° 1062, janvier 2006.

*Insee-Première* évaluation des conditions d'emploi entre 1977 et 1999 n°1104, octobre 2006.

La multi-activité dans le secteur marchand en 2003 Données sociales, édition 2006.

*Guide nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprise (PCS-ESE) 2003* en janvier 2003

#### **Siasp-État :**

*Insee-Résultats* sur les agents de l'État au 31 décembre 2004, en ligne sur Insee.fr début 2007.

*Insee-Résultats* sur les salaires des agents de l'État en 2004, en ligne sur Insee.fr début 2007.

*Insee-Première* sur les agents de l'État au 31 décembre 2003, n° 1034, juillet 2005.

*Insee-Première* sur les salaires des agents de l'État en 2004, n° 1094, juillet 2006.

Dossier *Économie et Statistiques* sur l'emploi public, n° 369-370, 2003.

#### **Collectivités territoriales :**

*Insee-Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.2004, n° 1091, juillet 2006.

*Insee-Première* sur les salaires dans la fonction publique territoriale en 2004, n° 1108, novembre 2006.

*Insee-Résultats* sur les effectifs au 31 décembre 2002-2003-2004, n° 59, décembre 2006.

## Division Emploi

### 1. Exposé de synthèse

En 2008, les travaux autour de la qualité de l'**enquête emploi** seront poursuivis, après l'investissement important à ce sujet en 2007. L'enquête Emploi fera l'objet de publications régulières sous différents formats (quatre pages, tableaux de résultats, fichiers détails...).

L'enquête complémentaire à l'enquête Emploi sur les accidents du travail, les maladies professionnelles et handicaps (2007) sera exploitée, tandis que celle sur la situation professionnelle des immigrés sera en cours de collecte (2008), et celle sur l'entrée des jeunes sur le marché du travail en cours de finalisation.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DEPP et la DARES, occupent une place privilégiée. Après la mise sur internet des principaux tableaux de synthèses sur ce thème, au premier trimestre 2007, sera mis en chantier un ouvrage de la collection « *Références* » présentant des fiches et des dossiers (publication en 2008). Cet ouvrage a vocation à être triennal, et les tableaux mis à disposition sur internet à être mis à jour annuellement.

La préparation d'une nouvelle enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) sera lancée (pour une collecte en 2010), tandis que les travaux d'exploitations de l'enquête précédente se poursuivront. Ainsi, un dossier pour *Économie et statistique* sur l'enquête est envisagé pour mi 2008.

Plusieurs études de valorisation sont également prévues à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (2003) et des sources sur la formation continue (2006).

Le panel **d'élèves entrés en sixième en 1995** entrera dans sa quatrième année de suivi des jeunes sortis du système éducatif. L'enquête complémentaire sur la santé des jeunes réalisée en 2007 devrait en particulier être exploitée.

Les travaux méthodologiques européens autour d'une **nomenclature de catégories sociales** seront poursuivis, et les adaptations de la codification des professions à la nouvelle NAF seront réalisées.

### 2. Travaux nouveaux pour 2008

#### 2.1 Nouvelles enquêtes :

En 2008, le module ad hoc européen attaché à l'enquête Emploi portera sur la situation professionnelle des personnes nées à l'étranger.

La préparation du module ad hoc européen 2009 sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail sera poursuivie, et celle du module ad hoc européen 2010 amorcée.

La réflexion sur l'enquête Information et Vie quotidienne 2010 sera lancée, en tenant compte des projets d'enquête statistique de l'OCDE sur les compétences et des besoins nationaux (illettrisme) et régionaux.

### 3. Opérations répétitives

#### Enquêtes répétitives :

Comme les années précédentes, l'enquête Emploi sera réalisée en continu tout au long de l'année, ainsi que l'enquête postale auprès des non-répondants qui fait désormais partie de son protocole.

Des travaux méthodologiques seront en particulier menés sur l'utilisation conjoncturelle de cette enquête.

L'enquête Emploi dans les DOM, de périodicité annuelle, se poursuivra, et une plus grande convergence du questionnaire avec le questionnaire métropolitain continuera à être recherchée (dans le respect des besoins spécifiques des DOM). Depuis 2004, l'enquête Emploi DOM est suivie, comme son pendant métropolitain, du module ad hoc européen.

L'année 2008 verra la quatrième édition de l'enquête « entrée dans la vie active », attachée au suivi des élèves du panel DEPP entrés en sixième en 1995. Le pôle « diplômés et spécialités de formation » de Marseille prend en effet en charge le suivi des personnes sortant du panel DEPP, la DEPP assurant comme toujours celui des personnes encore scolarisées.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2008**

##### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Sans objet.

##### **5.2. Aspects « environnement »**

Sans objet.

##### **5.3. Aspects « européens »**

L'harmonisation des enquêtes "Forces de travail" est régie par un règlement communautaire adopté par le Conseil en 2002. Le passage en 2003 de l'enquête emploi à une collecte trimestrielle en continu s'inscrit bien entendu dans cette démarche. De nombreux travaux méthodologiques, analysant la qualité des résultats obtenus ont été effectués depuis le début de l'année 2004. Des travaux similaires menés au niveau européen ont été engagés, sous la direction d'Eurostat, et se poursuivront en 2008, les autres pays communautaires ayant basculé eux aussi récemment d'une enquête annuelle à une enquête trimestrielle et continue.

L'INSEE participe en outre à la plupart des « task forces » mises en place par Eurostat pour élaborer et discuter du contenu des modules ad hoc complémentaires aux enquêtes Emploi (qui, une fois validés, font l'objet de règlements). En 2008, c'est le contenu du module ad hoc 2010 qui sera élaboré.

#### **6. Diffusion des travaux**

La diffusion des résultats annuels de l'enquête Emploi se poursuivra en 2008 selon les modalités suivantes : un Insee Première au mois de mars portant sur les principaux résultats de l'année 2007 ; des tableaux détaillés (Insee Résultats) sur le site internet de l'Insee à l'été 2008 ; le fichier de données individuelles anonymisées sur le site internet de l'Insee à l'été 2008 ; de nombreux tableaux sur divers supports de publication de l'Insee : Tableaux de l'Économie Française, France Portrait social, Annuaire Statistique de la France, Regards sur la parité, rubrique « La France en faits et chiffres » du site internet de l'Insee.

Par ailleurs, les études thématiques à partir des données de l'enquête Emploi continueront à se développer, avec pour support *Insee Première* ou *Économie et Statistique*, tout au long de l'année.

A partir de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle, organisée en 2003 et donnant lieu à de nombreux travaux à l'intérieur et à l'extérieur de la Division Emploi, un numéro spécial d'*Économie et statistique* sera proposé.

Un dossier d'*Économie et statistique* à paraître en 2008 rassemblera également les études en cours sur la future nomenclature socio-économique européenne, et un dossier sur les travaux tirés d'IVQ sera également proposé.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

La charge statistique de la division emploi consistera essentiellement dans la production de l'enquête emploi en continu (et à l'amélioration de sa qualité) ainsi que dans la production de ses enquêtes et modules européens complémentaires. Depuis 2007, enquête complémentaire purement nationale et module ad hoc européen se fondent en une seule et même enquête, sur le même thème.

S'agissant des nomenclatures socio-économiques, depuis le mois d'avril 2007, l'Insee participe aux travaux de la task-force coordonnée par Eurostat. Ces travaux pourraient conduire à l'adoption d'une nomenclature harmonisée à l'horizon 2009-2010. Parallèlement, la nomenclature internationale CIP ISCO-88, à la préparation de laquelle l'Insee est associé, entrera en vigueur en 2008. Enfin, SICORE le logiciel de codification automatique de la profession sera mis à jour en raison de la rénovation de la nomenclature d'activité (NAF2008).

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquête Emploi en continu	INSEE Division Emploi	- En cours	Remplace définitivement l'enquête emploi annuelle depuis le 1-1-2003.
Enquêtes Emploi dans les DOM		En cours	Enquêtes annuelles refondues depuis 2001.
Enquête "Durée et organisation du travail" de 2004		Achevée fin 2004	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête "Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle" de 2005		Achevée fin 2005	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête sur les transitions de la vie active à la retraite de 2006		En cours	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête sur les accidents du travail de 2007		En cours	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
Enquête sur les immigrés et enfants d'immigrés de 2008		En cours	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).
<u>Enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes de 2009</u>		<u>En cours</u>	<u>Enquête complémentaire à l'enquête emploi, demande EUROSTAT (module ad hoc).</u>
Enquête sur la situation et la perception du travail dans le secteur privé selon le type de contrat (CDI, CDD et intérim) de 2004	et DARES	Achevée fin 2004	Enquête réalisée par visite auprès des ménages en complément de l'enquête sur l'emploi aux second, troisième et quatrième trimestres.
Enquête quinquennale de conjoncture de l'emploi de juin 2004		Achevée en juin 2004	Complémentaire à l'enquête emploi du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2004. Demande de Bruxelles, incluant 3 volets auprès des employeurs.
Enquête sur les conditions de travail de 2005	et DARES	Achevée fin 2005	Enquête complémentaire à l'enquête emploi.
Enquête sur la formation continue de 2006	et CEREQ, DEP, DARES	En cours	Enquête complémentaire à l'enquête emploi, éventuellement couplée avec CVTS
Enquête formation et qualification professionnelle (FQP).		Achevée en 2003	
Enquête "Information et vie quotidienne" de 2004		Achevée début 2005	Enquête portant sur les compétences en lecture et en calcul.
Suivi du panel DEP 1995	et pôle	En cours	Enquête sur l'insertion dans la vie

Enquêtes sur l'entrée dans la vie adulte (EVA)	diplômes et spécialités de formation de la Direction Régionale de PACA et DEP		professionnelle des jeunes entrés en classe de 6ème en 1995. Collecte annuelle. Questionnaire complémentaire sur la santé en 2007.
Bilans formation-emploi	et pôle diplômes et spécialités de formation de la Direction Régionale de PACA, DEP, DARES et CEREQ	En cours	Rénovation à opérer pour tenir compte des nouvelles sources disponibles à terme, dont l'enquête Emploi en continu. Mise en place d'un nouveau dispositif éditorial (diffusion annuelle de tableaux sur internet, publication dans la collection « Insee-Références » tous les 3 ans)

## **Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006-2007**

### ***INSEE Première***

- M. BEFFY - Les salariés à temps complet travaillent 1650 heures dans l'année, n°1066, février 2006.
- K. ATTAL-TOUBERT et H. LAVERGNE - Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005, n°1070, mars 2006.
- Z. DJIDER et F. MURAT - Des chiffres pour les hommes...des lettres pour les femmes, n°1071, mars 2006.
- M. BEFFY - En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs, n°1081, mai 2006.
- M. BEFFY et E. COUDIN - Les quatre saisons de l'emploi, une partition pour étudiants, n° 1119, janvier 2007
- O. MONSO - Changer de groupe social en cours de carrière - davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt, décembre 2006.

### ***Autres***

- F. MURAT - Les compétences des adultes et l'exclusion sociale, les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2005-2006.
- S. MICHEAUX et F. MURAT - Les compétences à l'écrit, en calcul et en compréhension orale selon l'âge, Données sociales 2006
- P. BISCOURP, Durée des études, trajectoire scolaire et insertion sur le marché du travail, Données sociales 2006.
- S. DUPAYS, En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué, Données sociales 2006.
- Numéros spéciaux d'Économie et statistique sur les bilans formations Emploi (n°378-379 paru en juillet 2005 n°388-389 paru en juin 2006)

### ***Insee Résultats***

- « Formation et salaires - Enquête sur la formation et la qualification professionnelle 2003 », Insee Résultats - Société n° 48
- « L'enquête Emploi en 2002 et 2003 » Insee Résultats - Sociétés n°51 (juillet 2006)

### ***Fichier de données individuelles :***

- Fichier des données de l'enquête Emploi de l'année 2004 : mars 2006
- Fichier des données de l'enquête Emploi de l'année 2005 : janvier 2007
- Fichier des données de l'enquête FQP 2003 : février 2007

## Division Salaires et revenus d'activité

### 1- Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, l'activité de la division en 2008 sera fortement structurée par les règlements européens adoptés ces dernières années et régissant la production de données structurelles et conjoncturelles sur les salaires et le coût du travail.

Le règlement européen cadre n° 530/1999 du 9 mars 1999 qui régit les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre (ECMO) et sur la structure des salaires (ESS), prévoit une enquête sur la structure des salaires en 2006 à livrer à Eurostat en juillet 2008 et une enquête sur le coût de la main d'œuvre 2008 à livrer en 2010. C'est pour mieux répondre aux exigences de ce règlement que l'Insee s'est engagé depuis 2004 dans le projet d'annualisation de ces enquêtes, les Enquêtes sur le Coût de la Main d'Œuvre et la Structure des Salaires (Ecmoss). Ce projet, qui a été présenté à la séance du 14/02/2005 de la formation Emploi Revenu où il a recueilli l'avis d'opportunité, est devenu opérationnel avec l'Ecmoss 2005 réalisée en 2006. Cette première enquête, ainsi que l'Ecmoss 2006 réalisée l'année suivante, permettront de livrer à Eurostat en juin 2008 les données de l'ESS 2008. Et l'Ecmoss 2007, réalisée en 2008, constituera une première étape pour à répondre à l'ECMO 2008.

C'est dans le cadre d'un autre règlement (le règlement cadre n° 450/2003 du 27 février 2003) que l'Insee produit régulièrement depuis le début 2005 l'indice du coût du travail (ICT). La diffusion de cet indice n'est pour l'instant assurée que par Eurostat. La diffusion directe par l'Insee de l'ICT devrait être mise en œuvre en 2007. Parallèlement se poursuit la réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS. De plus, en 2008, l'Insee préparera le changement de nomenclature de l'ICT (échéance début 2009) et son extension au non-marchand (santé, éducation, administration) en principe pour 2009.

Concernant les revenus des non-salariés, le projet de la base de données ETI (revenu et effectif des non-salariés) couvrant l'ensemble du champ, notamment les agriculteurs et les professions médicales qui a démarré en 2004 avance et devrait aboutir en 2008.

Enfin, en 2008, un ensemble de panels permettront de suivre les trajectoires des salariés du public comme du privé ainsi que celles des non-salariés.

L'amélioration des productions régulières de la division sera également poursuivie, par une sortie plus rapide des Insee-Première sur les salaires dans le privé ou dans la fonction publique. Enfin on doit signaler que la division a en charge deux ouvrages de synthèse sur les salaires et les revenus d'activité, le premier ayant une périodicité annuelle, le second sortant tous les deux ans. En 2007, on verra la troisième édition de l'ouvrage de la collection Références consacré aux salaires et en 2008, la sortie conjointe de l'ouvrage consacré aux revenus d'activités des non-salariés et de l'ouvrage annuel sur les salaires.

### 2. Travaux nouveaux pour 2008

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles

En 2006, après être passée au Comité du Label, l'Enquête sur la Structure des Salaires 2005, dans sa nouvelle configuration, en lien avec le projet d'annualisation des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, est, pour la première fois, sur le terrain de mars à décembre, dans un format de questionnement orienté sur la structure des salaires. En 2007, on réalisera la deuxième vague de la même enquête. En plus de cette enquête adressée aux employeurs, et uniquement pour 2007, ce questionnement est complété par une enquête postale auprès d'un sous-échantillon de salariés, à leur domicile, pour recueillir des éléments complémentaires sur leur diplôme, leurs carrières, leur ménage ainsi que des questions quant à leur appréciation de leur salaire.

En 2008, l'Ecmoss aura un format de questionnement orienté Ecmo, avec un questionnement allégé par rapport à celui de l'Ecmo 2004 (notamment sur la durée réelle du travail et aussi probablement

pour ce qui concerne les dépenses de formation) avec le recours à de nouvelles sources administratives (La déclaration « 2483 » sur la formation professionnelle).

Par ailleurs, l'Insee et la Dares devraient être en mesure de diffuser fin 2007 les premiers résultats du dispositif annualisé.

## **2.2 Sources administratives nouvelles**

L'étude des revenus des travailleurs indépendants et employeurs privilégiait jusqu'à présent les sources fiscales ( fichiers des BIC/BNC) ainsi que les DADS pour les dirigeants salariés.

Depuis 2004, l'Insee a lancé un projet de constitution d'une base de données ETI plus large (Entrepreneurs individuels mais aussi gérants majoritaires) à partir de deux sources administratives (l'Acoss et la MSA) couvrant un champ beaucoup plus large (avec notamment les agriculteurs et les professions de santé ). Ce projet qui se veut pour les non-salariés l'équivalent des Dads et qui a été présenté à la séance du 24 février 2006 du CNIS devrait être opérationnel en 2008. Il permettrait d'enrichir notablement la connaissance des revenus des non salariés.

La refonte du Siasp en cours (système d'information sur les agents du secteur public) permettra d'obtenir un panel couvrant l'ensemble du salariat.

## **2.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

Comme il a été dit plus haut, on réalisera en 2007 la deuxième vague de l'ESS. La livraison à Eurostat, fondée sur l'agrégation des deux vagues d'enquête, se fera en juin 2008. Comme pour l'Ecmo 2004, le champ requis couvre l'éducation et la santé. Cette réponse se fera, pour le second secteur, comme pour le secteur marchand à partir de l'enquête, mais pour ce qui est de l'éducation, s'appuiera sur le fichier de paie des agents de l'État.

Depuis juin 2005, on livre chaque trimestre à Eurostat, qui le diffuse, un indice du coût du travail. Cette refonte de l'ICT est l'occasion d'une réflexion sur la rénovation du dispositif des ICHT-TS, qui sont des indices de prix du travail. Après consultation des utilisateurs de ces indices en 2007 et 2008, il faudra déterminer comment fusionner ou rapprocher les deux types d'indices. En 2008, année de basculement de la statistique d'entreprise dans la nouvelle nomenclature d'activité, on continuera à produire l'ICT dans l'ancienne nomenclature et on préparera pour le début 2009 le passage à la nouvelle nomenclature. On préparera aussi l'extension de l'ICT au secteur non-marchand.

En 2008, SRA sortira la quatrième édition d'un ouvrage de la collection Références consacré aux salaires. En outre, la même année, sera réalisée la deuxième édition d'un autre ouvrage de la même collection consacré aux revenus d'activité des non-salariés. Ce dernier ouvrage a une périodicité de deux ans.

## **3. - Opérations répétitives**

La division sortira divers Insee-Première sur les salaires, dans les entreprises et dans la fonction publique ainsi qu'un Insee-Première sur les salaires des dirigeants et un autre sur les revenus d'activité non salariée. La division continuera également de participer à la vue d'ensemble de France Portrait Social et à l'alimentation des principales publications de synthèse de l'Insee.

La mise à jour du panel Dads sera assurée.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'annualisation des enquêtes sur la structure des salaires et le coût de la main-d'œuvre sera articulée au maximum avec les Dads. Cela mènera à un allègement du questionnement salarié. Concernant l'Ecmo 2008, on recherchera à alléger le questionnement établissement à partir de sources administratives diverses. Le bilan des éditions précédentes permettra d'améliorer encore le questionnement des entreprises en clarifiant les définitions, le libellé des questions et leur enchaînement. Enfin, la fourniture de résultats pour les entreprises de moins de 10 salariés, demandée par Eurostat, pourrait se faire dans un avenir proche sans alourdissement de la charge statistique pesant sur les entreprises, à partir des Dads et de l'enquête Acemo réalisée par la Dares auprès de cette population.

## 5. Aspects particuliers du programme 2008

### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Le projet non-salarié alimente directement un autre projet de l'Insee consacré aux estimations localisées d'emploi (Estel).

### 5.2. Aspects « environnement »

Néant.

### 5.3. Aspects « européens »

Le cadre européen conditionne largement la statistique sur les salaires. Au niveau structurel, les enquêtes biennales sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires sont régies par un règlement européen. Et, au niveau conjoncturel, l'Insee fournit chaque trimestre un indice de coût du travail (ICT) et l'évolution des masses salariales pour l'industrie, le BTP et les services. De même, SRA fournit à Eurostat des données annuelles sur le coût de la main-d'œuvre et sur les salaires.

C'est dans ce cadre que deux grandes opérations de la division, le nouveau ICT et l'annualisation des Ecross ont été initiés.

Mais déjà ce cadre pourrait évoluer.

Concernant le LCI, un récent règlement européen prévoit également l'extension de cet indice aux sections L à O de la Nace. Sous réserve de disposer de nouvelles données trimestrielles sur les agents de l'État grâce à la refonte du Siasp il sera possible de répondre à cette demande d'extension à partir de Siasp.

Concernant, les enquêtes Ecross, deux types d'extensions sont en chantier. L'extension aux secteurs de l'éducation et de la santé est déjà entrée en vigueur. L'Insee a mis en œuvre une solution définitive pour la santé dès l'Ecmo 2004. Par contre pour l'éducation, l'Insee a mis en œuvre (Ecmo 2004 et ESS 2006) des solutions provisoires. Ce n'est que quand la refonte du système d'information des agents du secteur public sera opérationnelle (2008) qu'une solution plus satisfaisante pourra être mise en œuvre. Reste deux extensions potentielles à venir pour ce dispositif, celle visant l'administration (secteur L) et celle concernant les moins de 10 salariés, extensions prévues à l'horizon de l'Ecmo 2008 et de l'ESS 2010. Si la première de ces extensions devrait être possible avec une solution du même type que celle prévue pour l'éducation, la seconde est en revanche plus problématique. Mais la refonte prévue par la Dares de l'enquête annuelle Acemo destinée aux TPE devrait permettre d'y répondre.

## 6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux sur les salaires se fait prioritairement selon 4 voies :

- Productions d'Insee Première annuels sur les salaires ou les revenus d'activité
- Réalisation régulière de deux ouvrages de la collection Références
- Contributions régulières sur le thème des salaires et des revenus d'activité dans d'autres publications de l'INSEE (France Portrait Social, Regards sur la parité, TEF).
- Mise à disposition de données sur le Web. A travers la rubrique « La France en faits et en chiffres », un nombre de plus en plus important de tableaux documentés est mis à disposition. Bientôt, des séries longues sur les salaires, celles de l'Annuaire Statistique, seront ainsi accessibles.

## 7-Liste des publications 2006-2007

### *INSEE-Première*

- Les salaires dans les entreprises en 2004, - n°1067 - février 2006.
- Les revenus d'activité des Ei en 2004 - à paraître juillet 2007
- Les salaires des agents de l'État en 2004 - n° 1094 - juillet 2006.
- Les salaires dans la fonction publique territoriale en 2004 - n° 1108- novembre 2006.

- Les salaires dans les entreprises en 2005 à paraître - Juin-juillet 2007.

**Collection Références**

- Contribution à la Vue d'ensemble  
France Portrait social 2006-2007 (octobre 2006).

Les salaires en France, édition 2006 - septembre 2006.

Les salaires en France, édition 2007 - à paraître en octobre 2007.

- Les revenus des travailleurs indépendants - juin 2006

## Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages Division Revenus et patrimoine des ménages

### 1. Exposé de synthèse

En préalable à cet avant projet de programme, il est sans doute utile de rappeler qu'un rapport a été rendu fin 2006 par le groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et les inégalités sociales. Celui-ci contient une soixantaine de préconisations. Un certain nombre d'entre elles relève de la thématique des revenus et du patrimoine. Cet avant-projet de programme statistique pour 2008 les prend très largement en compte.

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie), commandité par Eurostat et mis en place en 2004, se poursuivra en 2008 avec la collecte annuelle en mai-juin. Il s'agira là de la 5<sup>ème</sup> vague de ce dispositif organisé autour d'un panel. Il connaîtra à cette occasion, sous réserve de l'accord de la Cnil, une refonte dans deux directions. Il s'agira d'abord d'assurer une plus grande cohérence entre source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête revenus fiscaux, et données sur les revenus disponibles dans le panel SRCV. Cette problématique a été longuement évoquée dans le cadre du groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et les inégalités sociales. Le deuxième axe de la refonte vise à collecter au travers du dispositif une liste supplémentaire d'indicateurs sociaux portant sur les conditions de vie des ménages, sans pour autant augmenter la charge de collecte. Le temps de questionnement consacré aux indicateurs supplémentaires sera limité à celui qui aura pu être dégagé dans le cadre des appariements. La refonte du dispositif SRCV parachève ainsi la refonte des enquêtes permanentes sur les conditions de vie. Elle répond à un souci de rationalisation des enquêtes sur ces thèmes.

Dans le cadre du dispositif SRCV, un questionnaire thématique variable (dit « module secondaire ») est en outre ajouté chaque année au dispositif. Le module secondaire de l'enquête 2008 portera sur le surendettement et l'exclusion financière. Il permettra de mesurer l'impact de l'endettement ou de l'exclusion financière dans les différentes dimensions de l'enquête : revenus, emploi, conditions de vie. Le module secondaire associé à l'enquête 2009 devrait porter sur les privations matérielles. Le règlement européen correspondant devrait être disponible début 2008.

Un certain nombre de préconisations du groupe de travail sur les niveaux de vie et les inégalités sociales portent sur la source de référence sur la distribution des revenus, l'enquête annuelle Revenus Fiscaux (ERF). Le premier aspect concerne la prise en compte des prestations sociales réelles dans la production de l'enquête. En effet, à compter de 2008 (revenus de 2006), il devrait être mis fin aux imputations des revenus sociaux sur barèmes, au profit de l'utilisation des données administratives de prestations. Des imputations complémentaires, pour l'essentiel économétriques, resteront nécessaires pour les publics ne relevant pas des caisses principales (Cnaf, Cnav et MSA) et les allocataires non appariés. Les gains associés à cette nouvelle méthodologie de l'enquête revenus fiscaux devraient se mesurer en termes de qualité, mais également en termes de réduction des délais de production ; de plusieurs mois à terme. Les données de l'enquête Revenus fiscaux portant sur les revenus de l'année 2006 devraient en tous les cas être disponibles en fin de premier semestre 2008.

A compter de 2008, la diffusion des données de l'enquête revenus fiscaux ne se limitera plus à une seule mesure de niveau de vie. Une variante prenant en compte les imputations de loyers pour les ménages propriétaires de leur résidence principale sera systématiquement proposée. Par ailleurs, des imputations de revenus du patrimoine à partir de sources externes viendront compléter un certain nombre de composantes, partiellement prises en compte dans les déclarations fiscales.

Sur les questions de territorialisation, les travaux initiés en 2007 sur la mise en place d'une enquête revenus fiscaux dans les DOM seront poursuivis. Si les rapprochements avec les données de l'enquête emploi et les déclarations fiscales s'avèrent de qualité, la qualité des fichiers Caf locaux sera expertisée, de manière à prévoir d'emblée un dispositif basé sur le recours aux prestations réelles.

Concernant la prochaine enquête Patrimoine, elle devrait avoir lieu en 2009. Elle sera ainsi en phase de test en 2008. Des travaux de coordination au niveau européen sous l'égide de la banque Centrale Européenne pourraient amener à la mise en place d'un dispositif triennal en panel avec un échantillon rotatif. Suite aux préconisations du groupe de travail du Cris sur les niveaux de vie et inégalités sociales, la possibilité d'un tirage d'échantillon à partir de la source ISF sera très sérieusement étudiée avec l'administration fiscale.

## **2. Travaux nouveaux pour 2008**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

La seule enquête nouvelle en 2008 correspondra au module secondaire associé au dispositif SRCV. Pour mémoire, ce dispositif mis en place en 2004 a pour objectif de fournir des informations sur les ressources et les conditions de vie des ménages, afin d'étudier revenus, exclusion sociale et pauvreté, au sein de l'Union Européenne. Il s'agit d'une enquête en panel, consistant en un suivi des individus pendant 9 années consécutives dans le cadre d'une collecte annuelle. En 2008, on interrogera une partie de l'échantillon pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive. Le module secondaire portera pour cette collecte sur le surendettement et l'exclusion financière et aura pour objectifs de mieux connaître le niveau et les caractéristiques des dettes, ainsi que les difficultés d'accès aux services financiers. Les personnes répondant pour le ménage au questionnaire ménage SRCV seront également interrogés sur ce module secondaire.

Les résultats de la collecte 2008 dans la dimension transversale seront disponibles à l'automne 2009 et les principaux indicateurs européens seront publiés au printemps de l'année 2010, dans le rapport annuel de printemps de la Commission destiné au Conseil européen. Les résultats associés à l'aspect longitudinal seront disponibles au printemps 2011.

Prévue en 2009, une nouvelle version de l'enquête Patrimoine devrait être testée en 2008. Ce projet correspond à une demande de la Banque Centrale Européenne, et devrait être réalisée en partenariat avec la Banque de France. Au niveau du dispositif, c'est une enquête par panel qui devrait être mise en place. Elle serait réalisée tous les 3 ans à partir d'un échantillon rotatif par tiers. Quant au questionnaire, il devrait être complété par des aspects non abordés jusque là. Enfin au niveau de l'échantillon, un tirage devrait être réalisé à partir du fichier de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, sous réserve de l'accord de la DGI, de manière à pouvoir disposer d'informations précises dans le haut de la distribution. Une task force européenne à laquelle participera l'Insee devrait se réunir en 2007 et 2008 afin de travailler sur ces différents aspects.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2008**

Le dispositif SRCV sera également concerné par le recours aux données administratives dans le cadre de la refonte du dispositif en 2008. Cette dernière a pour objet de réorganiser le système d'information sur les ressources et conditions de vie des ménages autour du dispositif SRCV. Elle comporte deux aspects : obtenir l'information sur une partie des revenus des ménages interrogés dans le cadre du dispositif par source administrative et collecter dans le cadre du dispositif la majeure partie des "indicateurs sociaux" collectés jusqu'à présent par les enquêtes permanentes de conditions de vie. Dès 2008, les ressources d'un ménage enquêté, pour leurs composantes imposables, seront donc recherchées dans sa déclaration fiscale. Les revenus sociaux qu'il perçoit éventuellement seront, eux, obtenus auprès de la caisse d'allocations familiales dont il dépend. L'interrogation portant sur le revenu sera réduite aux seules informations ne figurant pas dans ces données socio-fiscales : transferts entre ménages, revenus patrimoniaux défiscalisés, etc. Le projet prévoit également de recourir aux données de prestations de la Cnav et de la MSA. L'utilisation des données de la taxe foncière dont dispose la DGI est également à l'étude. Par le recours aux données administratives, on vise à améliorer la qualité des données de revenus collectées, et à résoudre les problèmes soulevés par les écarts éventuels entre la source ERF et les données de revenu du dispositif, mais également à alléger la charge de réponse du ménage, l'interrogation détaillée sur les revenus constituant un exercice généralement fastidieux pour l'enquêté. Le remplacement de cette interrogation lourde par une interrogation relative aux conditions de vie, plus simple et plus variée, fait partie des efforts pour limiter l'attrition dans le panel.

En parallèle à l'utilisation de la chaîne de production courante, la mise en œuvre de la nouvelle chaîne ERF fondée sur la source administrative plutôt que les imputations de prestations sera opérationnelle en 2008 sur les revenus 2006. Elle aura été rôdée en 2007 sur les revenus 2005. L'avantage de se baser sur les données réelles plutôt que sur des données obtenues par imputations, pour l'essentiel sur barèmes, se situe d'abord dans l'amélioration de la qualité des données. Cette opération, en supprimant la phase d'imputations sur barèmes, devrait également permettre de gagner quelques mois dans la chaîne de production de l'enquête. Néanmoins, pour le public relevant de régimes spéciaux, il va de soit qu'une phase d'imputation restera nécessaire ; celle-ci pourrait s'appuyer sur des modèles économétriques. Les données associées à la nouvelle chaîne seront diffusées à partir du moment où l'on disposera d'un point pour l'année précédente fournie par la nouvelle chaîne et suffisamment fiable. Ce point doit permettre le passage de l'ancienne série à la nouvelle (pour une même année, donnée disponible avec la nouvelle chaîne et l'ancienne). Donc si les données 2005 sont suffisamment fiables, ce qui dépendra en partie des données dont on dispose pour certaines populations dont l'organisme de gestion est devenu la Caf courant 2005 (cas de l'Éducation Nationale, qui relève de la Caf depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005), les deux premiers points de la nouvelle série seront diffusés en 2008, revenus 2005 et 2006. Les données des organismes de la Cnaf, de la MSA et sans doute de la Cnav devraient pouvoir être utilisées pour l'enquête.

Dans les autres opérations utilisant des sources administratives, un nouveau rapprochement des données du RICA avec les déclarations fiscales pourrait être programmé en 2008. Les opérations précédentes de ce type avaient été réalisées en 2003, puis auparavant en 1997. L'objectif de cette opération est de déterminer une relation entre revenu fiscal et revenu comptable pour les exploitations agricoles. Cette relation est alors utilisée dans l'enquête revenus fiscaux, où on substitue le revenu fiscal par le revenu comptable, de manière à pouvoir disposer d'un revenu pour les ménages agricoles plus proche dans son concept de celui des autres catégories de ménages.

De manière similaire aux ménages agricoles, des travaux seront menés fin 2007 en partenariat avec la Drees afin d'essayer de mieux connaître le revenu des médecins. Les données de la CnamTS permettent en effet de bien connaître les revenus libéraux des médecins. Malheureusement les revenus salariés de ces médecins ne sont disponibles que dans la source fiscale. Un rapprochement des données de la CnamTS avec les déclarations fiscales sera effectué en 2007 à titre de test. Selon les résultats obtenus, cette opération sera reconduite à une périodicité à définir.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

Enquête revenus fiscaux portant sur les revenus de l'année 2006 : production avec la chaîne associée aux imputations de prestations sur barèmes, et production avec la chaîne utilisant les données de prestations fournies par les organismes gestionnaires, Caf, MSA et Cnav. Le raccourcissement des délais de mise à disposition des données de l'enquête revenus fiscaux reste une priorité. Pour une année de revenu  $n$ , les données sont produites en fin de 1<sup>er</sup> semestre  $n+1$ . Il sera difficile de faire beaucoup mieux avec l'ancienne chaîne. Avec la nouvelle, une fois rôdée, pouvoir espérer gagner encore un ou deux mois semble accessible.

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Sans objet

#### **3.3. Autres travaux**

La réflexion sur l'imputation de montants de revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux pour la fraction des revenus du patrimoine mal appréhendée dans les déclarations fiscales sera poursuivie en 2007. Elle devrait déboucher sur l'imputation de manière annuelle dans les enquêtes revenus fiscaux de certaines composantes. Celle-ci s'appuiera sur des sources externes. La source SRCV pourrait par exemple fournir des éléments sur les livrets exonérés, la comptabilité nationale sur des données d'évolution d'une année à l'autre. Ainsi les résultats de l'enquête revenus fiscaux 2008 devraient intégrer cette composante de manière standard.

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

#### 5. Aspects particuliers du programme 2008

##### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Différents projets ont été initiés afin de mieux appréhender la notion de niveau de vie et de pauvreté monétaire au niveau local. Ainsi, les données obtenues en appliquant aux données exhaustives de déclarations fiscales les programmes d'imputation des prestations utilisées par l'enquête revenus fiscaux au niveau national sont actuellement en cours d'expertise. Un test de rapprochement du fichier de prestations sociales de la Caf avec les déclarations fiscales des Côtes d'Armor a également été réalisé en 2006. Ce dernier test devrait être étendu à quelques autres départements. Mais d'ores et déjà ils montrent la nécessité de disposer d'une information fiable sur la constitution des ménages. Pour ce faire, il est souhaitable de travailler à partir de données d'enquête. Des premières expertises ont ainsi été menées en vue de remplacer à terme l'échantillon de l'enquête emploi, à la base de l'enquête revenus fiscaux, par l'échantillon démographique permanent croisé avec les données du recensement. Un tel remplacement d'échantillon présenterait deux avantages. Le premier serait de pouvoir disposer d'un échantillon plus important, et donc de pouvoir diffuser des données au niveau infra-national. Le deuxième intérêt réside dans la dimension panel sur toute la durée de la vie de l'EDP. Les travaux sur ce projet se poursuivront en 2008.

Par ailleurs seront menés en 2007 des travaux visant à tester la mise en place d'une enquête revenus fiscaux dans les DOM. Le principe est de procéder selon la même méthodologie qu'en métropole : partir de l'échantillon de l'enquête emploi (type enquête emploi annuelle dans les DOM), rechercher les déclarations fiscales correspondantes, et recourir aux données de prestations réelles versées par les organismes gestionnaires. Jusque là, les tests réalisés sur les DOM montraient une mauvaise qualité d'adresse entre les fichiers de la taxe d'habitation et le fichier d'imposition sur les revenus. Ceux menés en 2007 viseront à tester la qualité des adresses entre fichiers fiscaux et adresses relevées par voie d'enquête, via un rapprochement entre les données de l'enquête emploi et les données fiscales. Selon ces premiers résultats, des tests avec les fichiers des CAF pourront être réalisés. Selon les résultats de ces différents travaux, une enquête revenus fiscaux pour les DOM pourrait être mise en place. Se posera alors la question de la fréquence de celle-ci.

##### 5.2. Aspects « environnement »

Sans objet.

##### 5.3. Aspects « européens »

L'ensemble du dispositif SRCV est réalisé et coordonné dans un cadre européen. Un règlement cadre et 6 règlements d'application publiés en 2003 régissent l'ensemble du dispositif. Chaque année n, en janvier, est publié un règlement qui définit les variables cibles secondaires associées au module secondaire pour l'enquête n+1. Ainsi vient d'être publié le règlement associé au module secondaire pour SRCV 2008. En janvier 2008, devrait être publié le règlement correspondant au module secondaire prévu en 2009.

#### 6. Diffusion des travaux

La politique de diffusion par la division sur les revenus et patrimoine s'articulera dorénavant autour d'une publication centrale : un ouvrage bisannuel dans la collection *Références* sur le thème des revenus et du patrimoine. La première édition de cet ouvrage est sortie fin 2006. La suivante devrait être publiée fin 2008. Des *Insee Résultats* annuels sur l'enquête revenus fiscaux compléteront cette approche par la mise à disposition de tableaux statistiques détaillés portant sur l'enquête la plus récente. Des publications, plus ponctuellement, viendront compléter ces différents aspects : des *Insee Première*, des contributions à *Économie et Statistique*, des publications à partir de SRCV et des données de panel. En 2008, il est d'ores et déjà prévu la diffusion d'un numéro spécial d'*Économie et statistique* portant sur l'enquête patrimoine 2004. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2007, un groupe d'exploitation SRCV sera mis en place afin de promouvoir l'utilisation de ces données, en particulier dans le monde de la recherche.

**Annexe : Liste des publications diffusées en 2006/2007**

- Insee Références, 2006, *Les revenus et le patrimoine des ménages*
- Données Sociales, Insee Références, 2006
  - *Évolution des niveaux de vie entre 1970 et 2002*, P. Chevalier, O. Guillemain, A. Lapinte, JP. Lorgnet
  - *Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004*, M. Cordier, C. Houdré, C. Rougerie
- Insee, Document de travail, *Revenus et niveaux de vie en 2002 et 2003 en France métropolitaine*, L. Goutard, O. Guillemain, F. Rochon, mars 2006
- Insee Première, *L'épargne en entreprise - Résultats de l'enquête Patrimoine 2004*, C. Rougerie, n° 1072, mars 2006
- Insee Résultats, *Transmissions intergénérationnelles dans l'enquête Patrimoine 2004 : donations, héritages et aides*, M. Cordier, C. Houdré, H. Ruiz, juillet 2006
- *Pauvreté et inégalités monétaires en 2002*, A. Lapinte, A. Baclet, P. Chevalier, dans Les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2005-2006, 2006

## **Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale**

### **DARES - Sous-direction « Emploi et marché du travail »**

#### **1 - Exposé de synthèse**

La sous direction Emploi Marché du Travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications ainsi que de l'emploi des personnes handicapées.

Elle publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles qui relèvent des trois premiers champs : demandeurs d'emploi en fin de mois, mouvement de main d'œuvre, entrées et sorties des salariés dans les établissements, par type de contrat et par motif, évolution de l'emploi salarié, évolution de l'intérim, tensions sur le marché du travail. Le suivi des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des plans sociaux, et des mesures défensives de la politique de l'emploi (restructurations, chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) donnent lieu à des publications annuelles. Elle participe à la réalisation de la note de conjoncture trimestrielle sur l'emploi et le chômage.

La sous direction conduit également des travaux d'évaluation, notamment sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

La sous direction étudie plus en détail des thèmes, soit régulièrement, soit en fonction de l'actualité économique et politique : insertion professionnelle des jeunes, processus de recrutement des entreprises, prospective des métiers et des qualifications dans la perspective du vieillissement de la population active, emploi et chômage de populations ciblées (handicapés, non qualifiés, immigrés-étrangers) ...

Ces publications et ces études s'appuient sur une production statistique interne (Mouvements de main d'œuvre, Déclaration Obligatoire des Travailleurs Handicapés, enquêtes statistiques), ou sur l'utilisation de sources externes (enquête emploi, fichiers administratifs de l'ANPE, de l'UNEDIC, ACOSS, autres enquêtes statistiques).

Plusieurs innovations ou améliorations sont inscrites pour 2008 :

Le suivi conjoncturel de l'emploi sera poursuivi et amélioré en approfondissant les travaux sur l'indicateur mensuel de création d'emploi issu des DMMO et sur les statistiques de l'intérim. S'agissant du suivi conjoncturel du chômage, les analyses des évolutions des DEFM seront également poursuivies.

Le projet de rapprochement du fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE (FH) et des DADS permettra de progresser dans le suivi longitudinal des demandeurs d'emploi.

La sous direction coopèrera avec la sous direction « Suivi et évaluation des politiques de l'emploi et de formation professionnelle » à la réalisation d'une enquête auprès des bénéficiaires de l'accompagnement mis en place de façon expérimentale par l'ANPE et l'UNEDIC, sur la qualité de l'emploi retrouvé.

A la demande de nos partenaires, plusieurs travaux seront engagés sur le thème du vieillissement et de la gestion des âges : suivi des seniors en CDD, enquête sur les préretraites d'entreprises, enquête sur les modalités de départ en retraite.

Dans le champ des métiers et des qualifications, les fiches métiers mises à la disposition des utilisateurs sur internet seront rénovées par la prise en compte des nouvelles nomenclatures (Fap) et de la nouvelle enquête emploi.

Les déclarations liées à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés faite aux établissements d'au moins 20 salariés du secteur concurrentiel pourront être réalisées par internet : l'application de télédéclaration sera mise en place au début de 2008.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2008**

### **2-1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à un an**

- Enquête sur les conditions de départ en retraite (enquête dont le cadre reste à définir)
- Enquête sur les préretraites d'entreprise : l'information statistique n'existe pas sur les préretraites privées. La demande de nos partenaires est forte pour progresser dans ce domaine. Dans ces deux cas, il s'agit de connaître les conditions dans lesquelles les personnes quittent l'activité en fin de carrière : préretraites privées (les préretraites publiques couvertes par ailleurs), mise à la retraite par les employeurs et départs en retraite à la demande du salarié.
- Enquête auprès des conseillers de l'ANPE sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi qui ne sont pas observées généralement. Les apports des avis des conseillers pourraient être évalués ; ils seraient, le cas échéant, utilisés pour compléter les caractéristiques prises en compte habituellement dans les modèles de profilage. Cette enquête permettrait d'explorer la notion d'hétérogénéité inobservée souvent mise en avant dans les travaux d'évaluation.
- Enquête auprès des bénéficiaires des parcours d'accompagnement renforcé : cette enquête ferait partie du dispositif d'évaluation de l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, mis en place par l'ANPE et l'UNEDIC. Elle viserait à recueillir de l'information dans quatre domaines : opinion des bénéficiaires sur le parcours d'accompagnement, qualité de l'emploi retrouvé, motifs des refus de l'accompagnement renforcé pour ceux qui ont refusé, attentes des personnes orientées vers le groupe témoin, qui n'a pas bénéficié de l'accompagnement renforcé.

### **2-2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2008**

- Exploitations liées au rapprochement des fichiers DADS et FHS
- Production de statistiques sur les demandeurs d'emploi par ZUS (variable nouvelle dans la statistique mensuel du marché du travail depuis janvier 2007) à partir des fichiers de l'ANPE
- Suivi d'indicateurs de chômage dans les maisons de l'emploi
- Production des statistiques du marché du travail à partir d'une application renouvelée (refonte du système NOSTRA)
- Exploitation de l'enquête sur les minima sociaux de la DREES sur l'accompagnement et le retour en emploi des bénéficiaires de minima sociaux

### **2-3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2008**

- Mise en production de télé-DOETH : les entreprises soumises à l'obligation d'emploi de salariés handicapés pourront faire leur déclaration en ligne.
  - Renovation des fiches métiers mises à disposition sur internet
  - Production d'indicateurs pour la LOLF (taux de sortie de l'ANPE des demandeurs d'emploi handicapés et des bénéficiaires de l'ASS) à partir de la nouvelle enquête « sortants » (un échantillonnage plus important a été constitué en 2006).
- Mise en place d'un système d'information sur les remontées des demandeurs d'emploi placés par les organismes privés de placement.

## **3 - Opérations répétitives**

### **3-1 Enquêtes**

- Collecte et exploitation de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)

### **3-2 Exploitation de fichiers administratifs**

- Statistiques mensuelles sur le marché du travail
- Exploitation du fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE
- Collecte et exploitation des déclarations mensuelles des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)

- Exploitation des fichiers mensuels de l'Unédic de relevés de contrats de travail temporaire conclus par les agences d'intérim
- Résultats annuels sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés
- Exploitation des fichiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et des offres déposés à l'ANPE pour évaluer les tensions par métiers

### **3-3 Autres travaux**

- Suivi statistique de l'emploi dans le secteur marchand
- Tableau de bord rassemblant tous les indicateurs sur l'activité et l'emploi des personnes handicapées
- Production trimestrielle des indicateurs du SPE : taux de sortie de l'ANPE de plus de trois mois nationaux et régionaux pour certains publics cibles, éloignés de l'emploi
- Suivi statistique du chômage partiel
- Suivi statistique des dispositifs de préretraites publiques
- Suivi statistique des mesures d'accompagnement des plans sociaux
- Bilan annuel des allocations de la solidarité
- Bilan annuel de l'indemnisation du chômage

## **4 - Allégement de la charge statistique des entreprises**

Dématérialisation de la déclaration d'emploi des personnes handicapées en 2008, après celle des DMMO en 2007

## **5 – Aspects particuliers du programme 2008**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Poursuite de l'enrichissement des données régionales sur le marché du travail mises à disposition sur internet (avec la refonte de Nostra).

Poursuite de la réflexion sur la prospective régionale des métiers

### **5.2 Aspects européens**

Suivi des travaux concernant les nomenclatures internationales d'emplois

## **6 - Diffusion des travaux**

La nouvelle application relative au marché du travail (NOSTRA) devrait permettre de mettre à disposition du public davantage de statistiques sur le site de la DARES.

## **Annexe : Liste des publications diffusées effectivement de 2006 à mars 2007**

### **Département de l'Emploi**

03.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en novembre 2005 : indicateurs mensuels
08.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en décembre 2005 : indicateurs mensuels
12.2	PI	Évolution de l'emploi salarié en janvier 2006 : indicateurs mensuels
16.2	PI	Évolution de l'emploi en février 2006 : indicateurs mensuels
21.2	PI	Évolution de l'emploi en mars 2006 : indicateurs mensuels
25.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en avril 2006 : indicateurs mensuels
29.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en mai 2006 : indicateurs mensuels
34.2	PI	Évolution de l'emploi salarié en juin 2006 : indicateurs mensuels
38.3	PI	Évolution de l'emploi en juillet 2006 : indicateurs mensuels
42.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en août 2006 : indicateurs mensuels
47.3	PI	Évolution de l'emploi salarié en septembre 2006 : indicateurs mensuels

51.3	PI	Évolution de l'emploi salarié en octobre 2006 : indicateurs mensuels
04.1	PI	Évolution de l'emploi salarié en novembre 2006 : indicateurs mensuels
08.3	PI	Évolution de l'emploi salarié en décembre 2006 : indicateurs mensuels
12.1	PI	Évolution de l'emploi salarié au 4ème trimestre 2005
25.3	PI	Évolution de l'emploi salarié au 1er trimestre 2006
38.2	PI	Emploi salarié au 2ème trimestre 2006
51.2	PI	Emploi salarié au 3ème trimestre 2006
07.1	PI	Emploi intérimaire au troisième trimestre 2005 : davantage d'intérimaires, un peu moins d'équivalents-emplois à temps plein
20.2	PI	Emploi intérimaire au troisième quatrième trimestre 2005 : très légère hausse de l'emploi intérimaire
33.1	PI	Emploi intérimaire au 1er trimestre 2006 : repli de l'emploi intérimaire
41.2	PI	Emploi intérimaire au 2e trimestre 2006 : rebond de l'emploi intérimaire dans tous les secteurs
07.2	PI	Emploi intérimaire au 3e trimestre 2006 : une très légère hausse du nombre d'intérimaires
32.1	PI	Intérim continue de progresser en 2005
16.1	PI	Conjoncture de l'emploi et du chômage au 4ème trimestre 2005
30.1	PI	Conjoncture de l'emploi et du chômage au 1er trimestre 2006
05.1	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 1er trimestre 2005
35.1	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 2ème trimestre 2005
37.1	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 3ème trimestre 2005 : le taux de rotation augmente
46.3	PI	Mouvements de main-d'œuvre au 4e trimestre 2005
04.2	PS	16% des agents de la fonction publique en contrat court, en mars 2002
11.1	PS	Licenciements en 2003 : trois fois plus de licenciement pour motif personnel que pour motif économique
25.4	PS	Contrat nouvelle embauche
09.1	PS	Contrat nouvelle embauche un an après
48.1	PSOffer	Procédures de recrutement : canaux et modes de sélection
48.2	PSOffer	Difficultés pouvant aller jusqu'à l'échec du recrutement
07.3	PI	Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2005
07.4	PI	Emploi et chômage des 50-64 ans en 2005

#### Département du Marché du Travail

01.1	PI	Marché du travail en novembre 2005
06.1	PI	Marché du travail en décembre 2005
10.1	PI	Marché du travail en janvier 2006
14.2	PI	Marché du travail en février 2006
18.1	PI	Marché du travail en mars 2006
23.1	PI	Marché du travail en avril 2006
27.3	PI	Marché du travail en mai 2006
31.1	PI	Marché du travail en juin 2006
36.1	PI	Marché du travail en juillet 2006
40.1	PI	Marché du travail en août 2006
45.1	PI	Marché du travail en septembre 2006
49.1	PI	Marché du travail en octobre 2006
50.2	PI	Marché du travail au 4e trimestre 2005
01.3	PI	Marché du travail en novembre 2006
06.1	PI	Marché du travail en décembre 2006
10.1	PI	Marché du travail en janvier 2007
20.1	PI	Marché du travail à la fin du 3ème trimestre 2005 : le recul du nombre de demandeurs d'emploi s'accroît
50.2	PI	Marché du travail au 4e trimestre 2005 : recul du nombre de demandeurs d'emploi avec ou sans activité réduite
17.1	PI	Allocataires du régime de solidarité : chômeurs de très longue durée et dispensés de recherche d'emploi

24.1	PI	Fin 2004, la dispense de recherche d'emploi concerne près de 6% des 55-64 ans
26.3	PS	Bénéficiaires du RMI et de l'ASS : un sur huit cumule temporairement allocation et revenu d'activité fin 2003
28.2	PS	Plans de sauvegarde de l'emploi : accompagner les salariés licenciés sans garantie de retour vers un emploi stable
37.2	PI	Dispositifs publics d'accompagnement des restructurations
47.1	PS	En 2004, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés cesse de croître pour la 1er fois depuis 4 ans
52.1	PI bilan	Dispositifs de préretraites publiques en 2005 : poursuite du repli
06.3	PI	Chômage partiel continue de diminuer en 2005, sauf dans le textile et l'automobile
09.2	PS	Effets du projet d'action personnalisé sur les sorties des listes de l'ANPE
11.1	PI	L'évolution du chômage au premier semestre 2006.

#### Département des Métiers et des Qualifications

02.1	PI	Tensions sur le marché du travail entre avril et septembre 2005
17.3	PI	Tensions sur le marché du travail entre septembre et décembre 2005
31.2	PI	Tensions sur le marché du travail au 1er trimestre 2006
46.1	PI	Tensions sur le marché du travail au 2e trimestre 2006
06.2	PI	Tensions sur le marché du travail au 3e trimestre 2006
17.2	PS	Emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises de plus de 20 salariés
01.1	PS	Emploi des travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés ou plus en 2004

## **DARES - Sous-direction « Suivi et évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle »**

*(Noter que ce qui relève de la formation, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Education, formation)*

### **1 - Exposé de synthèse**

Dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité de la DARES en 2008 se structurera autour des principaux axes suivants :

- L'effort de mise à disposition régulière (mensuelle ou trimestrielle) de statistiques détaillées sur les publics des dispositifs de politiques de l'emploi et de formation professionnelle sera poursuivi. L'enquête postale menée par le CNASEA sur la situation professionnelle des bénéficiaires des contrats du Plan de cohésion sociale, six mois après leur sortie de dispositifs, sera exploitée afin de fournir des indicateurs sur l'insertion dans l'emploi après le passage en dispositif et alimenter les indicateurs de la LOLF. Cette enquête sera étendue aux bénéficiaires du secteur de l'insertion par l'activité économique.
- Les enquêtes auprès des entreprises utilisatrices de contrats aidés et auprès des particuliers utilisateurs de services à la personne menées à la fin de l'année 2007 seront exploitées.
- Les enquêtes sur la formation professionnelle : CVTS (Continuous Vocational Training Survey) auprès des entreprises et AES (Adult Education Survey) auprès des individus seront exploitées au second semestre 2007 et en 2008. Une attention particulière sera accordée à l'évaluation des premiers effets de la loi du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle. On cherchera notamment à utiliser le caractère couplé de ces enquêtes (échantillon d'entreprises communes).
- Le module spécifique sur l'apprentissage demandée par la DARES au CEREQ dans le cadre de l'enquête Génération 2004 sera exploité.
- L'année 2008 verra le lancement du nouveau dispositif d'enquêtes visant à évaluer l'impact sur l'insertion professionnelle des mesures de politique d'emploi et de formation avec comparaison à des populations témoins. Le dispositif d'enquêtes sera affiné au cours de l'année 2007 sur la base de l'expertise demandée à une équipe de recherche (CREST).
- La DARES participera, avec l'INSEE, à la réalisation d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.
- A partir de mars 2007, des travaux vont être menés en collaboration avec le CEREQ pour expertiser et améliorer la fiabilité de la source fiscale sur la formation professionnelle des entreprises (déclarations n° 2483). Les résultats de ces travaux seront mis en application à partir de 2008.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2008**

Le nouveau dispositif d'enquêtes visant à évaluer l'impact sur l'insertion professionnelle des contrats aidés ou stages de formation et les conditions de déroulement de ces dispositifs sera lancé au cours de l'année 2008. Ces enquêtes supposeront l'interrogation simultanée d'individus « témoins » présentant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié de contrats. Une expertise sur la conception d'ensemble de ce nouveau dispositif est actuellement en cours avec le CREST.

La DARES participera, avec l'INSEE, à la réalisation d'une enquête pilote internationale sur l'évaluation des compétences en milieu de travail, coordonnée par l'OCDE.

La sous-direction participera, avec la sous-direction Emploi et Marché du travail de la DARES, à la réalisation d'une enquête auprès des demandeurs d'emploi de l'accompagnement renforcé mis en place de façon expérimentale par l'ANPE et l'UNEDIC.

### **3 - Opérations répétitives**

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications trimestrielles ou annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Les remontées en 2008 concerneront les mesures suivantes : contrat initiative emploi, contrat insertion-revenu minimum d'activité, contrat jeune en entreprise, contrat de professionnalisation, ACCRE, exonérations de charges zonées (ZRR, ZRU, ZFU), contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir, PACTE, CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion.

Le département « formation professionnelle et insertion professionnelle des jeunes » poursuivra le suivi statistique des organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), de l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), des stages en direction des demandeurs d'emploi (base BREST : Base REgionalisée des STagiaires de la formation professionnelle) et réalisera le compte de la formation professionnelle.

### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Le suivi des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage a été progressivement dématérialisé au cours de l'année 2007 via la constitution de bases de données alimentées « en temps réel » par les Organismes Collecteurs agréés (OPCA) et par les organismes consulaires. Ces deux projets constituent un allègement de la charge des OPCA et des organismes consulaires qui n'auront plus à renvoyer les conventions d'embauches aux Directions Départementales du Travail. L'apport réside également dans le caractère dynamique de ces bases, qui contiennent des éléments de suivi des contrats (rupture éventuelle, accès à la qualification et situation professionnelle à l'issue du contrat).

## **5 - Aspects particuliers du programme 2008**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. Le suivi des politiques de formation professionnelle des Conseils régionaux en faveur des demandeurs d'emploi s'est amélioré avec la constitution de la base BREST (base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés par l'État, l'Unedic et les Régions) ainsi qu'avec la refonte de l'enquête annuelle sur l'action des Conseils régionaux en matière de formation continue et d'apprentissage. Ces deux sources d'information continueront à alimenter les travaux de la commission des comptes du Conseil National de la Formation professionnelle tout au long de la vie.

### **5.2 Aspects européens**

La DARES produit annuellement le volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et participe à la task force d'Eurostat ayant pour mandat de réviser la méthodologie de cette base et d'améliorer sa capacité à fournir des indicateurs pour le suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi.

La DARES participera également, en collaboration avec l'INSEE, à une enquête internationale pilote sur les compétences en milieu de travail. La DARES (en liaison étroite avec la DEPP et l'INSEE) représente la France dans un des groupes de travail qui prépare cette enquête.

## 6 - Liste des publications

Le Bilan de la politique de l'emploi en 2005 (*coll. Les Dossiers de la DARES*), en cours de publication, rassemblera les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2005.

Ce bilan rassemblera notamment les publications suivantes :

A. Fleuret : « L'orientation des chômeurs vers la formation de 2002 à 2004 : plus de propositions pour les moins qualifiés, moins de formations à l'arrivée » ; n° 29-2 juillet 2006.

P. Lamarche, J Pujol : « Les contrats d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale en 2005 : premier bilan » ; n°37-3 septembre 2006.

R. Sanchez : « Le contrat de professionnalisation en 2005 : Premier bilan » ; n°40-2 octobre 2006.

A. Fleuret : « L'initiation « naviguer sur internet » » ; n°43-1 octobre 2006

P. Lamarche : « Le contrat initiative emploi : un dispositif fortement remodelé en 2005 » ; n°43-2 octobre 2006

S. Casaux : « Que sont devenus les « emplois jeunes » des collectivités locales, établissements publics et associations ? » ; n°44-1 octobre 2006

C. Bonaïti : « La validation des acquis de l'expérience au ministère chargé de l'emploi en 2005 : davantage de candidats dans les métiers de l'industrie et du bâtiment » ; n°50-1 décembre 2006

S. Idmachiche : « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage en 2004 : l'Etat transfère les aides aux employeurs d'apprentis » ; n°02-1 janvier 2007

S. Casaux : « Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise : bilan fin 2005 » ; n°02-2 janvier 2007

S. Mas : « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : près de 200 000 jeunes bénéficiaires entre mai 2005 et avril 2006 » ; n°03-1 janvier 2007

C. Daniel : « Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise en 2005 » ; n°05-2 février 2007

L. Bonnevalle : « L'activité des missions locales et PAIO en 2005 : forte hausse de l'activité sous l'effet de la mise en place du CIVIS » ; n°07-1 février 2007

J. Pujol : « Le devenir des bénéficiaires d'un CEC qui n'ont pas effectué préalablement de CES : six sur dix en emploi dans le mois qui suit leur sortie du dispositif » ; n°10-2 mars 2007

### Document d'études :

K. Even, T. Klein : « La politique spécifique de l'emploi et de la formation professionnelle : un profit à moyen terme pour les participants » ; n°2006-113, Avril 2006.

C. Bonaïti, A. Fleuret, P. Pommier, P. Zamora : Pourquoi les moins qualifiés se forment-ils moins ? n°2006-116, Juillet 2006.

## **DARES - Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »**

### **1. Exposé de synthèse**

La sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles » traite des domaines des salaires, du temps de travail, des relations professionnelles, des conditions de travail et de la santé au travail. Elle est chargée du dispositif ACEMO (enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre).

Quatre axes prioritaires structureront l'activité de la sous-direction en 2008 :

1. La fourniture d'une information plus complète sur les évolutions, les inégalités de salaires et les pratiques salariales des entreprises par la mobilisation des diverses sources d'information disponibles (enquêtes ACEMO, enquête sur le coût de la main-d'œuvre 2004, enquêtes 2005 et 2006 du dispositif annualisé des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, enquête sur les pratiques salariales en 2007, DADS).

Un soin particulier sera apporté à la diffusion d'indicateurs par branches conventionnelles (ou regroupements de branches). Des niveaux de salaires par grands champs conventionnels seront calculés.

Différentes études seront publiées sur les thèmes des inégalités salariales entre les hommes et les femmes, de l'épargne salariale, du SMIC, des bas salaires et des pratiques salariales.

2. La production de données et d'études actualisées sur les conditions de travail grâce à l'exploitation de l'enquête « conditions de travail » 2005. Seront également engagés les travaux d'exploitation de la nouvelle enquête « Santé et itinéraires professionnels » et du volet « salariés » de l'enquête COI-TIC (Changements organisationnels et informatisation-Technologies de l'information et de la communication). La sous-direction concourra également aux efforts faits pour améliorer l'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

3. La mobilisation de toutes les sources d'information issues tant de données administratives que d'enquêtes et d'études pour améliorer la connaissance de l'évolution des relations professionnelles, de l'implantation des institutions représentatives et des syndicats, de la négociation d'entreprise et des conflits. Pour ce qui est des enquêtes, outre ceux de REPONSE (Relations professionnelles et négociation d'entreprise), le département mobilisera les résultats d'une nouvelle enquête ACEMO annuelle sur la négociation et la représentation des salariés.

4. la poursuite des travaux relatifs au temps de travail : sa durée (grâce à l'exploitation des enquêtes ECMOSS et l'enquête Emploi) et son organisation (avec l'exploitation de l'enquête ACEMO spécifique 2007 sur l'organisation du temps de travail). Une information renouvelée sera produite sur le temps partiel et les heures supplémentaires.

La plupart de ces travaux s'intègrent dans la continuité de l'année 2007 et dans le cadre du programme de travail à moyen terme. La réalisation de certains d'entre eux sera conditionnée par la disponibilité des données, notamment l'amélioration de l'information sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, ou encore le calcul de niveaux de salaires par branches, qui dépendra de la qualité de la variable ad hoc dans les DADS.

### **2. Travaux nouveaux pour 2008**

#### **o Département Salaires et conventions salariales**

Après la refonte du dispositif ACEMO arrivée à son terme en 2006, l'exploitation des enquêtes sous leur forme actuelle constituera jusqu'en 2010 le socle de l'activité de production du département.

Dans ce cadre, il est prévu de mettre à disposition régulièrement, sans doute à un rythme annuel, des indicateurs d'évolutions de salaires par grands champs conventionnels, l'échantillon renouvelé de

l'enquête trimestrielle permettant désormais de calculer des évolutions de salaires par regroupements de branches.

L'année 2008 verra par ailleurs les premières exploitations d'un échantillon complet du dispositif annualisé des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires (vagues 2005 et 2006 ECMOSS) de l'INSEE, pour mesurer les inégalités salariales entre hommes et femmes, analyser les caractéristiques des salariés au SMIC et plus généralement des travailleurs à bas salaires, etc. Dans ce domaine également, des éclairages par branches professionnelles seront possibles.

Comme prévu dans le cadre du groupe de concertation réuni en 2005 et 2006 à l'occasion de la refonte du dispositif ACEMO, le département conduira en 2008 une nouvelle enquête ACEMO spécifique, qui permettra de décrire les pratiques salariales des entreprises (individualisation des augmentations de salaires, usage des primes, réversibilité des rémunérations, etc.). Elle portera sur un échantillon d'environ 10 000 entreprises.

Enfin, l'investissement entrepris en 2007 dans l'exploitation statistique des DADS sera poursuivi en 2008, d'une part à partir du panel DADS, d'autre part en réalisant des exploitations par branches conventionnelles si la qualité de l'information sur l'identifiant de convention collective (IDCC) le permet. En particulier, il est prévu de publier des niveaux de salaires par branche chaque fois que la fiabilité statistique sera assurée.

#### ○ **Département Relations professionnelles et temps de travail**

Le département RPTT exploitera en 2008 l'enquête ACEMO spécifique 2007 relative à l'organisation du temps de travail. Cette enquête reprend le principe des enquêtes Acemo spécifiques sur le temps de travail telles qu'elles avaient été réalisées jusqu'en 1994.

Fondée sur l'interrogation de l'employeur, cette enquête cherchera à établir une photographie de l'organisation collective du temps de travail telle qu'elle prévaut après les réformes intervenues sur le sujet.

L'intérêt de l'enquête sur l'organisation du temps de travail sera de mesurer, auprès d'un vaste échantillon d'établissements, les changements induits par ces réformes sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises, et de recueillir les pratiques en matière de modalités de gestion du temps.

#### ○ **Département Conditions de travail et santé**

En 2008 le département Conditions de travail et Santé mène à bien l'exploitation des enquêtes « Santé et itinéraires professionnels » (SIP 2007) et « Changement organisationnel et Informatisation » (COI-TIC 2006-2007). Il lance l'enquête SUMER 2008-2009 sur les risques professionnels, et achève le suivi des recherches financées dans le cadre de l'appel à projets pour des post-enquêtes « Conditions de travail 2005 ».

Il contribue par divers travaux à l'évaluation des politiques de santé et sécurité au travail. Le département commence la publication des données nationales sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en fonction de la disponibilité et de la qualité des informations transmises par la CNAM-TS.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

- Enquête trimestrielle ACEMO.
- Enquête annuelle complémentaire ACEMO sur la répartition des salariés et les conventions collectives.
- Enquête annuelle ACEMO sur la négociation et la représentation des salariés.
- Enquête annuelle ACEMO sur les petites entreprises.

- Enquête annuelle ACEMO sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne d'entreprise et l'actionnariat des salariés (PIPA).

### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Exploitation des fichiers administratifs relatifs aux conflits du travail, aux licenciements de salariés protégés et aux résultats des élections professionnelles.

Exploitation par le département RPTT des fichiers issus de l'enregistrement des accords d'entreprises ou d'établissements déposés dans les directions départementales du travail,

Exploitation par le département SCS des accords liés à l'épargne salariale (y compris les nouveaux dispositifs).

Exploitation plus systématique de la source DADS

- pour produire des données sur les salaires auparavant issues du dispositif ACEMO, allégé depuis la refonte de 2005-2006 ;

- pour produire des indicateurs par branches conventionnelles.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

### **• Enquêtes ACEMO**

L'échantillon de l'enquête trimestrielle ACEMO était passé de 62 000 à 57 000 établissements en janvier 1996, puis en janvier 1999 à 38 000. Depuis janvier 2006, seuls 33 500 établissements sont enquêtés : un important investissement méthodologique a permis de relever le seuil d'exhaustivité de 100 à 250 salariés, tout en améliorant la précision.

Parallèlement, la simplification des questionnaires et la substitution des DADS aux enquêtes ont été poursuivies et approfondies. Plusieurs questions ont été supprimées et le questionnement a été adapté aux systèmes d'information des entreprises, afin de faciliter la réponse de ces dernières et de raccourcir le temps de réponse.

Pour autant, la qualité et la quantité des informations produites n'ont pas diminué. La coopération étroite avec l'INSEE a notamment permis de rationaliser le dispositif d'observation en matière d'emploi et de salaires : l'enquête annuelle ACEMO a ainsi pu être supprimée grâce à l'annualisation du dispositif (préexistant) de collecte des enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires, et aux avancées dans la mise à disposition de l'exploitation des DADS.

Depuis 2006, le suivi des salariés bénéficiaires de la revalorisation du SMIC est effectué à partir de l'exploitation conjointe d'une question posée dans l'enquête sur les petites entreprises et d'un volet spécifique au questionnaire de l'enquête trimestrielle portant sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, évitant ainsi l'envoi de l'enquête spécifique conduite de 2003 à 2005 pour le suivi des salariés concernés par les relèvements du SMIC horaire et des garanties mensuelles de rémunération.

## **5. Aspects particuliers du programme**

### **5.1 - Aspects régionaux et locaux**

Assistance méthodologique aux travaux engagés par les SEPES régionaux sur la santé au travail.

### **5.2 - Aspects « environnement »**

Néant

### **5.3 - Aspects européens**

Les indicateurs statistiques demandés par Eurostat dans le cadre du règlement STS (heures travaillées dans l'industrie et la construction) sont élaborés et transmis chaque trimestre depuis 2001 par le département Salaires et conventions salariales dans les délais prévus.

Le département SCS fournit également chaque trimestre depuis la mi-2003 une mesure des emplois vacants : un questionnement sur les difficultés de recrutement et le nombre d'emplois vacants a été

introduit à cet effet dans le questionnaire de l'enquête trimestrielle, à compter du quatrième trimestre 2002.

Le département RPTT fournit des indicateurs annuels sur les grèves pour le BIT.

Le département CTS exploite en 2008 le module ad-hoc 'accidents du travail et maladies liées au travail' de l'enquête européenne sur les forces de travail, en liaison avec Eurostat. Il participe aux groupes de travail Eurostat sur les statistiques administratives d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

## 6 - Diffusion des travaux

La diffusion des travaux de la sous-direction s'appuie sur plusieurs vecteurs, principalement : les publications de la DARES (« Premières informations/Premières Synthèses ») et « Documents d'étude » ;

la participation aux publications de l'INSEE : « Données sociales », « France, portrait social », « Les salaires en France ».

l'organisation de colloques et journées d'étude ;

la mise à disposition sur internet de séries statistiques issues des enquêtes ACEMO et de sources administratives.

la communication des fichiers de données issus des enquêtes aux chercheurs dans le respect des procédures relatives au secret statistique.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Enquête trimestrielle ACEMO Evolution de l'emploi « marchand » Evolutions salariales (SHBO, SMB) Evolution de la durée du travail Formes d'emploi (part des CNE, CDD, temps partiel) Volet annuel sur les salariés au SMIC	DARES	2007	Enquête ACEMO	
Entreprises de moins de 10 salariés Evolution de l'emploi « marchand » Evolutions salariales (SHBO, SMB) Enquête complémentaire sur la répartition des salariés et les conventions collectives	DARES	2007	Enquête ACEMO	
Dispositifs d'épargne salariale	DARES	2007	Enquête ACEMO	
Enquête ACEMO annuelle sur la négociation et la représentation des salariés	DARES	2008	Enquête ACEMO	
Organisation du temps de travail	DARES	2007	Enquête spécifique ACEMO	
Durée du travail	INSEE-DARES	Après 2007	Complément à l'enquête emploi	Enquête complémentaire
Enquête "santé et itinéraire professionnel"	DARES DREES CEE INSEE	En 2006	Collecte fin 2006-début 2007	Enquête Dares-Drees-Insee

Pratiques salariales	DARES	2008	Enquête spécifique ACEMO	
Enquête REPONSE	DARES	2005	Enquête DARES	Achevée
Enquête Changements Organisationnels et Informatisation – Technologies de l'Information et de la Communication (COI-TIC 2006)	(INSEE-DARES-SESSI-CEE)	2006	Etude en cours avec l'INSEE et le CEE	
Enquête SUMER (exposition aux risques professionnels)	DARES	2008-2009	Enquête DARES	

### Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2006-2007

#### RELATIONS PROFESSIONNELLES et TEMPS de TRAVAIL :

##### Premières Synthèses

Février 2006	2006-08.3 - Les élections aux comités d'entreprise en 2004
Juillet 2006	2006-28-1 - Les demandes de licenciement de salariés protégés en 2004
Septembre 2006	2006-39-1 - Le dialogue social en entreprise une intensification de l'activité institutionnelle, des salariés faiblement engagés
Décembre 2006	2006-51.1 - La durée annuelle collective du travail en 2004
Janvier 2007	2007- 03.2 - La réduction du temps de travail : révélateur et source de développement des relations professionnelles en entreprises
Février 2007	2007-05.1 - Les institutions représentatives du personnel : davantage présentes, toujours actives, mais peu sollicitées par les salariés
Février 2007	2007-08.1 - Des conflits du travail plus nombreux et plus diversifiés
A paraître	Présence syndicale : des implantations en croissance, une confiance des salariés qui ne débouche pas sur des adhésions

#### ORGANISATION DU TRAVAIL, CONDITIONS DE TRAVAIL :

##### Premières Synthèses

Février 2006	2006-06.03 - Les conditions de travail des salariés après la RTT
Mars 2006	2006-09.19 - Contraintes posturales et articulaires au travail
Mars 2006	2006-11.03 - La manutention manuelle de charges en 2003 – La mécanisation n'a pas tout réglé
Juin 2006	2006-26-01 - Les expositions aux agents biologiques dans le milieu de travail en 2003
Janvier 2007	2007-01.02 - Conditions de travail : une pause dans l'intensification du travail
Mars 2007	2007-09.03 - Plus de trois établissements sur quatre déclarent évaluer les risques professionnels

#### RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES, NÉGOCIATIONS SALARIALES :

##### Premières Informations et Premières Synthèses

Février 2006	2006-07.2 - L'emploi dans les très petites entreprises en juin 2004 : quatre salariés sur dix sont à temps partiel sous un contrat à durée déterminée ou aidé
Février 2006	2006-08.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 4ème trimestre 2005 - Résultats provisoires
Mars 2006	2006-09.1 - L'individualisation des hausses de salaire de base en 2004 : près de six salariés sur dix concernés
Mars 2006	2006-09.2 - Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles au 1er juillet 2005
Mars 2006	2006-09.3 - La rémunération des salariés des entreprises en 2004
Mars 2006	2006-13.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 4ème trimestre 2005 - Résultats définitifs

Mai 2006	2006-21.1 - Enquête trimestrielle ACEMO 1er trimestre 2006 - Résultats provisoires
Juin 2006	2006-22.1 - Les écarts de salaires horaires entre hommes et femmes en 2002 : une évaluation possible de la discrimination salariale
Juin 2006	2006-26.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 1er trimestre 2006 - Résultats définitifs
Juillet 2006	2006-27.1 - La revalorisation du SMIC et ses effets de diffusion dans l'échelle des salaires sur la période 2000-2005
Juillet 2006	2006-27.2 - Les salariés au SMIC en 2002 : un sur deux travaille dans une petite entreprise, un sur quatre gagne plus de 1,3 SMIC horaire grâce à des compléments de salaire
Août 2006	2006-34.1 - Enquête trimestrielle ACEMO 2ème trimestre 2006 - Résultats provisoires
Septembre 2006	2006-39.2 - L'épargne salariale en 2004 : 12,7 milliards d'euros distribués à 6,4 millions de salariés
Septembre 2006	2006-39.3 - Enquête trimestrielle ACEMO 2ème trimestre 2006 - Résultats définitifs
Octobre 2006	2006-41.1 - Le salaire et ses évolutions dans le secteur marchand non agricole : éléments méthodologiques
Novembre 2006	2006-46.2 - La couverture conventionnelle a fortement progressé entre 1997 et 2004
Novembre 2006	2006-47.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 3ème trimestre 2006 - Résultats provisoires
Décembre 2006	2006-52.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 3ème trimestre 2006 - Résultats définitifs
Février 2007	2006-07.2 - L'emploi dans les très petites entreprises en juin 2004 : quatre salariés sur dix sont à temps partiel sous un contrat à durée déterminée ou aidé
Février 2007	2006-08.2 - Enquête trimestrielle ACEMO 4ème trimestre 2005 - Résultats provisoires
Mars 2007	2007-10.3 - Hommes et femmes cadres en 2002 : inégalités d'accès aux emplois et inégalités salariales
Mars 2007	2007-13.1 - Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC au 1er juillet 2006

#### *Les documents d'études*

Le licenciement des salariés protégés : processus et enjeux –n° 108-février 2006  
Renégocier la RTT. Les enseignements de seize démarches d'entreprise- n°111- avril 2006

## Ministère de la fonction publique DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement pour évaluer l'application de textes réglementaires, comme en 2007 l'enquête visant à **établir un bilan interministériel sur le recrutement des ressortissants communautaires dans la fonction publique** dont l'exploitation se prolongera en 2008, dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne.

La décentralisation avec le transfert d'emplois de l'État vers la territoriale, la mobilité recherchée d'une administration à l'autre et la montée en puissance du pilotage de la gestion des ressources humaines au niveau interministériel conduisent à **poursuivre l'analyse de l'emploi sur les trois fonctions publiques**. Aussi, en 2008, se poursuivront les études sur les frontières entre les différentes fonctions publiques, la mobilité, les recrutements et la promotion interne, la résorption du travail précaire, la diversité, la localisation, travaux qui nourriront l'évaluation des politiques interministérielles et l'Observatoire de l'Emploi Public.

Le bureau continuera à développer des travaux **pour améliorer la connaissance de l'organisation et des conditions de travail dans la fonction publique**. La DGAFP a d'abord réalisé une extension de l'enquête « Changements organisationnels et informatisation » à la fonction publique de l'État, pilotée par l'Insee, la DARES et le CEE et s'est associée à la Drees qui pilote l'extension de l'enquête aux hôpitaux et cliniques. Après le volet « salariés » de l'enquête au quatrième trimestre 2006 (comme pour le secteur marchand), le volet « employeurs » est prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2007, l'exploitation globale se prolongeant en 2008. De même, un projet d'extension de l'enquête sur les risques professionnels (SUMER) à la fonction publique est à l'étude, en collaboration avec la Dares.

Les travaux lancés fin 2006 pour **établir un nouvel indicateur de l'évolution du traitement des fonctionnaires à structure constante** et destinés à améliorer la connaissance des rémunérations dans la fonction publique, devraient se concentrer en 2008 sur l'effet GVT dans la fonction publique.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine étape de la réforme des retraites, le bureau a lancé au printemps 2007 **des travaux d'investigation sur les départs à la retraite et la population des retraités de l'État**, travaux qui se poursuivront tout au long de l'année 2008.

Enfin, le bureau participe **au projet de création d'un infocentre fonction publique, autour d'un noyau dur constitué par l'Opérateur National de Paye** (création en 2007 sous la double tutelle de la DGAFP et de la Comptabilité Publique), qui sera utilisé à terme pour les études et les analyses sur la fonction publique. Après avoir permis la constitution d'un noyau commun aux systèmes d'information des ressources humaines des ministères, cet infocentre devrait à terme se substituer à plusieurs des enquêtes administratives réalisées auprès des ministères.

### 2. Travaux nouveaux

#### 2.1 Enquêtes nouvelles ou renouvelées

- projet d'extension de l'enquête sur les risques professionnels (SUMER) à la fonction publique, en collaboration avec la Dares
- enquête sur le recrutement des ressortissants communautaires dans la fonction publique
- rénovation de l'enquête sur la formation professionnelle
- rénovation de l'enquête sur les positions statutaires et la mobilité

## 2.2 Exploitations nouvelles

- analyse des frontières entre les trois fonctions publiques
- recrutement et promotion dans la fonction publique
- mobilité dans la fonction publique
- exploitation des volets salariés et employeurs de l'enquête changements organisationnels et informatisation
- construction d'un indicateur permettant d'évaluer un effet GVT dans la fonction publique, en complément des travaux menés sur l'effet des revalorisations catégorielles liées aux réformes statutaires et du point d'indice pour mesurer l'évolution du traitement de base des fonctionnaires.

## 3. Opérations répétitives

### 3.1 Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel

Ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État et sont dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État
- les recrutements de la fonction publique de l'État
- les accidents du travail et les maladies professionnelles
- la place des femmes dans les jurys de concours
- la place des femmes dans les organismes consultatifs
- les positions statutaires
- l'utilisation du compte épargne temps (CET)
- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes) dans les trois fonctions publiques.

### 3.2 Exploitation de fichiers et de documents administratifs

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)
- exploitation des systèmes d'information sur les retraités des trois fonctions publiques : lancement en 2007
- exploitation des systèmes d'information sur les agents de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux :  
Le bureau des statistiques exploite un fichier résultant du système d'information de l'Insee sur les agents de l'État, celui de l'enquête auprès des collectivités territoriales et de celui de l'enquête de la Drees sur les établissements de santé. Il s'attachera désormais à développer des études longitudinales à partir du panel des agents de l'État.

Ces fichiers constituent une source essentielle pour les études.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Non concerné.

## 5. Aspects particuliers du programme

### 5.1 - Aspects « régionaux et locaux »

Poursuite des travaux sur la localisation de l'emploi public et contribution à la réflexion sur la localisation des masses salariales de l'État.

## 5.2 - Aspect « environnement »

Rien à signaler

## 5.3 - Aspects « européens »

Enquête sur le recrutement des ressortissants communautaires dans la fonction publique.

## 6. Diffusion des travaux

Les résultats détaillés de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique (*RésulStats*) transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Certains sont présentés aux commissions paritaires ad hoc. A partir de 2007, les résultats et études sur les trois fonctions publiques sont publiés dans le **premier volume (Faits et Chiffres) du rapport annuel sur l'état de la fonction publique** (trois volumes), à paraître à l'automne de chaque année. Les deux premiers volumes du rapport sont présentés dès début juillet de chaque année dans une version provisoire au Conseil Supérieur de la Fonction Publique et constituent le rapport présenté à la même époque à l'Observatoire de l'Emploi Public.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le programme prévu est en cours de réalisation. L'enquête administrative sur l'insertion professionnelle des handicapés n'a pas été reconduite en 2007, compte tenu de la création début 2006 du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) qui doit exploiter ses fichiers sur le même sujet. Les résultats correspondants feront l'objet de confrontations détaillées.

### Annexe : Liste des publications

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages « Point Stat » :

- « Mobilité et retour au pays des fonctionnaires » n° 6 février 2005
- « Recrutements en baisse dans la fonction publique de l'État en 2003 » n° 7 décembre 2005
- « Peu de femmes dans les emplois dirigeants des trois fonctions publiques en 2003 » n° 8 décembre 2005
- « La fonction publique plus présente en Île-de-France qu'en province » n° 9 janvier 2006
- « Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 2004 » n° 10 novembre 2006
- « Bilan de l'utilisation des comptes épargne temps au 31 décembre 2005 dans la fonction publique de l'État », à paraître 2<sup>ème</sup> trimestre 2007

RésulStats :

- « Emplois budgétaires 2005 » n° 13, septembre 2005
- « Les recrutements par concours dans la FPE en 2003 – Séries longues des recrutements depuis 1985 » n° 14, novembre 2005
- « La formation des agents de l'État en 2004 » n° 15, mai 2006
- « Résultats des élections aux commissions administratives paritaires centrales : période du 01/01/2003 au 31/12/2005 » n° 16, juillet 2006
- « L'emploi des travailleurs handicapés en 2004 » n° 17, octobre 2006
- « Les accidents de travail et les maladies professionnelles en 2004 » n° 18, janvier 2007
- « Formation 2005 » à paraître en 2007

Autres publications :

- « L'emploi public en région », Données Sociales – Collection "Insee-Références" – Édition 2006.

## Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) Département Entrées dans la vie active

### 1. Exposé de synthèse

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcé ce nouveau dispositif qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité). Depuis l'automne 1999, le CEREQ a travaillé à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables a conduit à la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités professionnelles après la sortie du système éducatif.

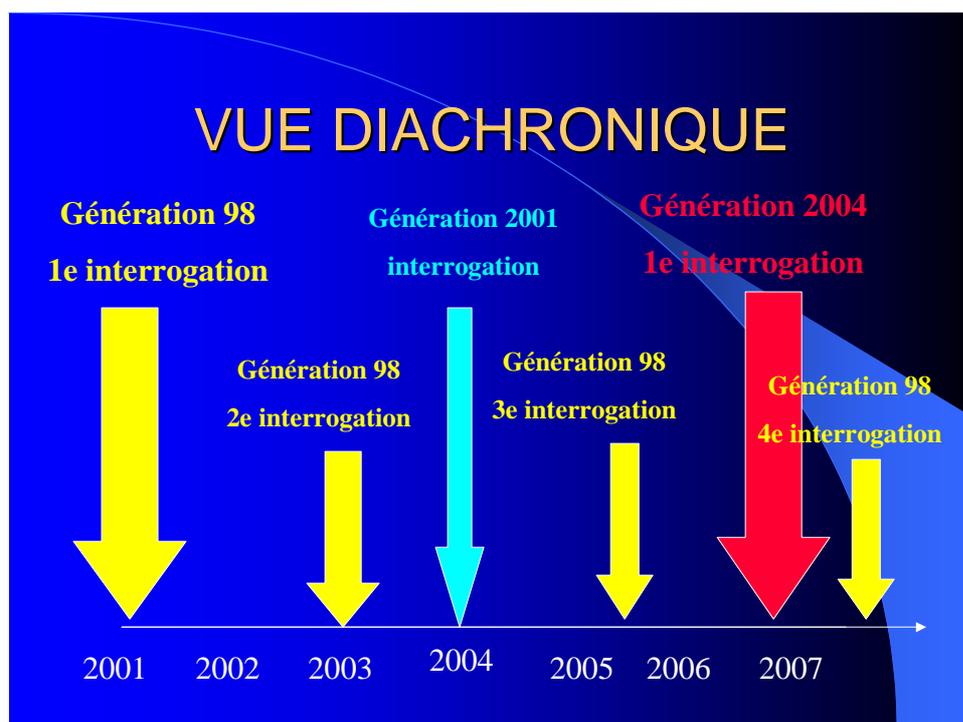
Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intègrent les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels téléphoniques des jeunes sortis de l'enseignement secondaire).

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . des ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple, sur les insertions les plus problématiques). Une interrogation à 10 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long, sera tentée à titre expérimental sur « génération 98 ».
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

L'enchaînement est le suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ... (voir schéma)

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence.



## 2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2008

### *Génération 2004*

Un sous-échantillon de la Génération 2004, qui aura été interrogée une première fois au printemps 2007, sera tiré pour une deuxième interrogation (prévue en 2009). Les jeunes recevront un courrier en 2008 leur adressant les premiers résultats de l'enquête.

Plusieurs enquêtes qualitatives sont prévues en 2007-2008, avec des entretiens semi-directifs auprès de jeunes ayant accepté de répondre à de tels entretiens menés par des chercheurs du Céreq. Deux séries d'une trentaine d'entretiens doivent être réalisées sur les thèmes du « rapport à l'emploi » et du « sentiment de discrimination au travail ».

Si la disponibilité des moyens afférents est confirmée, une mini-enquête postale sur le thème de l'orientation pourrait également prendre place en 2008.

### *Génération 98*

La Génération 98 qui a déjà été interrogée en 2001, 2003 et 2005, sera interrogée une dernière fois à l'automne 2008. Il s'agira d'une interrogation légère centrée sur le parcours professionnel 2005-2008.

## 3. Opérations répétitives

Néant

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

## 5. Aspects particuliers du programme 2008

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Comme l'enquête Génération 98, Génération 2004 permettra d'établir des indicateurs d'insertion par sexe et grands niveaux de diplôme dans chaque région.

Comme pour Génération 1998 et Génération 2001, des extensions régionales de l'enquête Génération 2004 ont été proposées au financement des Régions. Six d'entre elles ont signé une convention d'extension avec le Céreq.

### 5.2 Aspects environnement

Suite à la demande de l'IFEN, une extension de l'enquête Génération 2004 porte sur les sortants des formations aux « métiers de l'environnement ».

### 5.3 Aspects européens

Néant

## 6. Diffusion des travaux

Comme pour les enquêtes précédentes, les premiers résultats de Génération 2004 feront l'objet de plusieurs publications :

- un ouvrage « Quand l'école est finie... » livrant des chiffres clés sur les parcours des jeunes par grand niveau de formation et spécialité agrégée.
- un numéro du BREF Céreq
- un ouvrage de la collection Notes Emploi Formation du Céreq pour l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur
- un ouvrage de même type pour l'insertion des sortants de l'enseignement professionnel secondaire.

Pour Génération 98, les dernières interrogations (en 2008) feront l'objet d'études thématiques et donneront lieu à publication dans les collections du Céreq et dans des revues scientifiques.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Thème et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Dispositif rénové des entrées dans la vie active	<b>CEREQ -Départ. Entrées dans la vie active</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Génération 2001 : achevé</li> <li>- Génération 98 : 3<sup>e</sup> interrogation achevée</li> <li>- Génération 2004 : en cours</li> </ul>	La génération 98 a fait l'objet de trois interrogations, en 2001, 2003, 2005. Une dernière interrogation est programmée pour 2008.

### Annexe : liste de quelques publications issues des enquêtes Génération

#### Bref - Lettre mensuelle d'information sur les travaux du CEREQ

- « Les sept premières années de vie active de la Génération 98 . Entre insertion et débuts de carrière». T. Couppié, C. Gasquet, A. Lopez, BREF CEREQ n° 234, octobre 2006
- « Jeunes issus de l'immigration. Une pénalité à l'embauche qui perdure..». R. Silberman, I. Fournier, BREF CEREQ n° 226, janvier 2006
- « D'une génération à l'autre ... Les "effets" de la formation initiale sur l'insertion ». J. Rose, BREF CEREQ n° 222, septembre 2005
- « De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat.». J-F. Giret, BREF CEREQ n° 220, juin 2005

- « Les salaires des hommes et des femmes. Des progressions particulièrement inégales en début de vie active. ». A. Dupray et S. Moullet, BREF CEREQ n° 219, mai 2005
- « Les mobilités en début de vie professionnelle. Externes ou internes aux entreprises, des évolutions aux effets très différents ». A. Dupray, BREF CEREQ n° 216 février 2005
- « L'apprentissage : une idée simple, des réalités diverses ». J-J. Arrighi, BREF CEREQ n° 223 octobre 2005
- « Pourquoi changer de région en début de vie active ». V. Roux, BREF CEREQ n° 210 juillet-août 2004
- « Lorsque le processus d'insertion professionnelle paraît grippé ». V. Mora, BREF CEREQ n° 206 mars 2004
- « Les jeunes issus de l'immigration. De l'enseignement supérieur au marché du travail ». FRICKEY Alain -, MURDOCH Jake, PRIMON Jean-Luc, BREF CEREQ n° 206 février 2004
- « Les jeunes « sans qualification » Un groupe hétérogène, des parcours divers ». C. Gasquet *BREF CEREQ* n° 202 novembre 2003
- « Les jeunes qui sortent sans diplôme de l'enseignement supérieur ». G. Thomas, *BREF CEREQ* n° 200 septembre 2003
- « Quelle utilité les cap et bep tertiaires ont-ils aujourd'hui ? ». T. Couppié, A. Lopez, *BREF CEREQ* n° 196 avril 2003
- « L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ? » J-François Giret, Stéphanie Moullet, Gwenaëlle Thomas, n° 195 mars 2003
- « Géographie de l'insertion – Plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud ». D. Martinelli, *BREF CEREQ* n° 186, mai 2002.
- « Génération 98 – A qui a profité l'embellie économique ? ». D. Epiphane, JF Giret, P. Hallier, A. Lopez, JC. Sigot, *BREF CEREQ* n° 181, décembre 2001.

### Ouvrages

- « Quand la carrière commence...les sept premières années de vie active de la Génération 98 » . Céreq, (à paraître en juin 2007)
- « Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 » . Céreq, 2005
- « Des formations, pour quels emplois ? » coordonné par J-F. Giret, A. Lopez, J. Rose, La Découverte 2005
- « De l'enseignement supérieur à l'emploi : les trois premières années de vie active de la Génération 98 » , J-F. Giret, S. Moullet, G. Thomas. Céreq, Décembre 2002.

### Revues

« Bilan formation-emploi. De l'école à l'emploi : parcours », Dossier, *ECONOMIE ET STATISTIQUE* , 2004 , n° 378-379 (paru en juillet 2005)

« De l'école à l'emploi. » Les débouchés filière par filière. Quelles formations pour quel métier. Le lien formation-emploi analysé par quinze spécialistes. *ALTERNATIVES ECONOMIQUES*, janvier 2005, Hors-série pratique n° 17, 144 p.

« Ces territoires qui façonnent l'insertion », Dossier, *FORMATION EMPLOI*, juillet-septembre 2004, n° 87, pp. 45-62

### Tableaux statistiques sur le site web du Céreq

Génération 98 – indicateurs standard d'insertion par diplôme – décembre 2002.

## Centre d'études de l'emploi - CEE

### 1 – Introduction-synthèse

Le CEE n'est pas à proprement parler un organisme producteur. Il participe cependant directement à l'élaboration de sources statistiques par la prise en charge de la conception scientifique et/ou la coordination d'ensembles d'acteurs ou de prestataires. Ça a été le cas en 2005-2006 pour l'enquête COI (Changements organisationnels et informatisation) auprès des entreprises, en 2006 pour l'enquête COI auprès des salariés, et l'enquête SIP (Santé, itinéraires professionnels) auprès des actifs et en 2007 pour les enquêtes COI auprès des employeurs de la Fonction Publique et auprès des hôpitaux.

Le CEE participe aussi indirectement à l'élaboration de sources par ses capacités d'expertise :

- participation à des groupes de pilotage ou groupes de travail sur questionnaires ou préparation d'enquêtes : l'enquête ACEMO spécifique sur l'organisation du temps de travail, de la DARES ; enquête complémentaire à l'enquête emploi « conditions de travail », enquête « HID-Santé 2008 de la DREES et INSEE ».

- réalisation de post-enquêtes et exploitation, ou retour sur le terrain suite à une enquête statistique dans un objectif d'évaluation, notamment : enquêtes COI ; enquêtes « Conditions de travail » ; enquête REPOSE de la DARES ; enquête « relations de coopération au travail dans les établissements de santé » de la DREES.

Les actions conduites à ces différents titres en 2008 sont rapportées dans les rubriques « travaux nouveaux ou rénovés ». Nous y adjoignons pour mémoire un bref exposé sur l'utilisation d'autres sources statistiques au CEE.

### 2 – Travaux nouveaux ou rénovés

#### 2.1 – Participation à l'élaboration de sources statistiques (coordination, coproduction)

##### ***L'enquête « Changements organisationnels et Informatisation » (COI)***

Il s'agit d'un dispositif d'enquêtes couplées entreprises / salariés, conçues à l'origine par le CEE, puis développées et réalisées au sein d'un consortium qui réunit désormais l'INSEE, la DARES, le CEE, le SESSI, le SCEES et le SESP. Le rôle spécifique du Centre d'études de l'emploi est d'assurer la direction scientifique du dispositif et d'organiser la coordination du dispositif en vue du couplage entreprise/salariés. CEE, DARES et INSEE sont conjointement maître d'ouvrage de l'ensemble du dispositif.

La collecte du volet « entreprises » de l'enquête (enquête COI-TIC) a été réalisée fin 2005 et début 2006. Celle auprès des salariés fin 2006. Des extensions de l'enquête COI sont menées au cours de l'année 2007 auprès d'employeurs de la Fonction Publique d'État et auprès d'hôpitaux). Les travaux de validation et de redressements se poursuivent en 2007.

L'année 2008 sera consacrée à la réalisation de post-enquêtes qualitatives, sur un ensemble de thématiques présentées au comité du label du CNIS en 2006.

##### ***L'enquête « Santé – itinéraires professionnels » (SIP)***

À la suite du bilan des sources quantitatives dans le champ de la santé et des itinéraires professionnels (réalisé au CEE à la demande de la DREES et de la DARES), la conception d'un outil complémentaire à l'existant a été mise en route depuis 2004. En étroite collaboration avec l'INSEE, la DREES et la DARES, le CEE a poursuivi la mise au point du questionnaire et du protocole de l'enquête. Il anime le Comité Scientifique constitué sur ce projet et qui poursuit ses travaux en matière d'exploitation, et de préparation de post-enquêtes. Les enquêtes ont été réalisées fin 2006 et début 2007.

L'année 2007 est consacrée à la préparation de l'exploitation. La mise à disposition de fichiers ainsi nettoyés et documentés est prévue en janvier 2008.

Au cours de cette même année 2007 (travaux se poursuivant en 2008), le Comité Scientifique poursuivra ses travaux pour la préparation de la deuxième phase de l'enquête, ainsi que la préparation des appels d'offres pour des analyses secondaires et des post-enquêtes. Un premier

appel pour des post enquêtes est lancé dès le mois d'avril 2007. Un second appel est prévu début 2009, pour des exploitations complémentaires quantitatives et des entretiens qualitatifs. Un site internet facilitera le suivi des différentes étapes par tous les chercheurs intéressés.

En 2008, le CEE contribuera à l'exploitation de l'enquête ; les premiers résultats produits par les initiateurs de l'enquête devraient être publiés au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008.

## **2.2 – Interventions à titre d'expert, pré enquêtes, post enquêtes**

- Le CEE participera au groupe d'exploitation de l'enquête ACEMO spécifique sur l'organisation du temps de travail de la DARES.
- Participation à la mise en place du projet de complément à l'enquête budget-temps de l'INSEE sur « la décision dans les couples ».
- Participation au groupe de travail de l'enquête « suivi des bénéficiaires d'emplois aidés de la DARES.
- Les chercheurs du projet MEDIPS (Modélisation de l'économie domestique et incidence des politiques sociales) qui ont rejoint le CEE début 2006, participent au groupe de suivi pour l'enquête « HID-Santé 2008 » (INSEE –DREES), notamment pour la mise en place de l'enquête couplée avec HID sur les « aidants auprès de personnes handicapées ou dépendantes ».

## **2.3 – Au titre d'utilisateur**

Outre les différents fichiers des enquêtes auxquelles il aura contribué et les fichiers appariés aux fichiers de l'enquête COI (EAE, SUSE, DMST, LIFI et les DMMO), le CEE utilise couramment l'enquête sur l'emploi française et différentes enquêtes complémentaires associées. En 2008, le CEE travaillera particulièrement sur les enquêtes REponse, l'enquête « Familles et employeurs » de l'INED, l'enquête « conditions de travail » de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et plusieurs autres enquêtes au niveau européen (voir § 5.3).

Pour ce qui concerne les fichiers d'origine administrative, le CEE utilisera en particulier ceux relatifs aux contrats d'emplois aidés, ainsi que le Fichier Historique Statistique des demandeurs d'emploi.

## **3 – Opérations répétitives**

Néant

## **4 – Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet au CEE

## **5 – Aspects particuliers du programme 2008**

### **5.1 – Aspects « régionaux et locaux »**

Ces aspects sont abordés essentiellement dans le cadre de l'utilisation de sources nationales, en particulier de différents fichiers administratifs à des fins d'évaluation des politiques publiques. Des travaux spécifiques ont déjà conduit à la production d'indicateurs aux niveaux locaux, notamment les Zones d'emploi et les Zones urbaines sensibles, et même au niveau communal : dans ce cadre l'opération SOLSTICE – Système d'observations localisées et de simulation des trajectoires d'insertion, de chômage et d'emploi, en partenariat avec l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, sera poursuivie en 2008.

### **5.2 – Aspects « environnement »**

Sans objet au CEE

### **5.3 – Aspects « européens »**

Le volet « entreprises » de l'enquête COI est articulé à une enquête européenne sur les Technologies de l'Information et des Communications (enquête TIC).

Le CEE participe à l'exploitation de l'enquête de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin sur les entreprises, le temps de travail et l'articulation des temps sociaux (CSWT- Company Survey on working-time and work-life balance).

Au titre d'utilisateur, les fichiers individuels du panel européen des ménages, ainsi que les Labour Force Cost Surveys, Labour Force Survey, l'European Social Survey (ESS), l'International Social Surveys (ISS), l'enquête sur les conditions de travail de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et la base SESPRO d'EUROSTAT seront utilisés pour des travaux liés à divers appels d'offres européens ou de comparaisons internationales.

**Agence nationale pour l'emploi - ANPE**  
**Direction des études, évaluations et statistiques**

Non disponible au 7 mai 2007

## Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) Observatoire de l'emploi territorial

La loi n° 2007-209 du 19 février 2007 modifie profondément l'article 12-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 sur les missions du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « **CNFPT** », notamment l'alinéa 3 qui précise que le CNFPT est chargé de « *la gestion de l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale ainsi que le répertoire des emplois de direction énumérés aux articles 47 et 53* ».

### 1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « CNFPT » se situant sur le champ de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois, les métiers et la formation des territoriaux.

L'observatoire de la fonction publique territoriale met en œuvre le programme des études nationales :

- décidé par les instances délibérantes du CNFPT (commission emploi et prospective, conseil national d'orientation et conseil d'administration),
- élaboré et validé par la formation spécialisée n°1 du conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

A l'instar des programmes annuels précédents, cette proposition pour l'année 2008, se fonde sur deux orientations générales qui visent à :

- consolider les partenariats avec le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale, la Direction Générale des Collectivités Locales, les centres de gestion, l'INSEE, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique et notamment l'observatoire de l'emploi public, les associations d'élus... ;
- renforcer la fonction d'observation et de prospective au service des missions de l'établissement.

### 2. Travaux nouveaux pour 2008

#### 2.1 Enquêtes nouvelles

- Étude sectorielle sur les personnels des services techniques dans les collectivités territoriales.
- Enquêtes statistiques régionales sur les métiers territoriaux : Nord Pas de Calais, Alsace, Lorraine et Martinique.

#### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Perspectives démographiques de la FPT : mise à jour des tendances.
- Mise à jour du répertoire des métiers territoriaux.
- Les emplois de direction et la parité dans les emplois supérieurs des collectivités territoriales.
- Les contrats aidés dans les collectivités territoriales : exploitation des fichiers de la DARES.

### 3. Opérations répétitives

- L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°12

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de 2 500 collectivités.

- Synthèse des bilans sociaux 2005

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la FPT et en partenariat avec la DGCL.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)**

Dématérialisation de la collecte d'informations (formulaire en ligne pour les enquêtes de conjoncture)

#### **5. Aspects particuliers du programme 2008**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

##### **5.2 Aspects « Environnement »**

Rien à signaler

##### **5.3 Aspects européens**

Rien à signaler

#### **6. Liste des publications**

Toutes les publications de l'observatoire sont disponibles et téléchargeables sur le site : [www.observatoire.cnfpt.fr](http://www.observatoire.cnfpt.fr)

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2008  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
<b>Formation Agriculture</b> .....	50
<b>Formation Commerce, services</b> .....	51
<b>Formation Démographie, conditions de vie</b> .....	52
<b>Formation Éducation, formation</b> .....	53
<b>Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie</b> .....	55
<b>Formation Santé, protection sociale</b> .....	56
<b>Formation Statistiques régionales et locales</b> .....	58
<b>Formation Transports, tourisme</b> .....	59

## Formation Agriculture

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture**

La valorisation de l'appariement Rica-IRPP réalisé en 2005 sur les revenus de 2003 se poursuivra (analyse de la pluriactivité), ainsi que celle de l'appariement entre les fichiers fiscaux entreprises et les enquêtes structures (performances des exploitations sous formes sociétaires).

L'emploi et les salaires des agriculteurs (salariés ou non-salariés) seront analysés à partir des fichiers des cotisants à la Mutualité Sociale Agricole.

### **Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) Direction des statistiques et des études économiques et financières**

L'utilisation des données contenues dans la DUE (déclarations uniques d'embauches) devrait permettre de disposer d'informations plus fraîches sur l'évolution conjoncturelle des contrats d'emploi des salariés agricoles.

La transmission à l'INSEE de fichiers sur les non salariés relevant du régime agricoles est en cours de test.

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA concernent la fourniture d'informations sur

- les employeurs et les salariés du régime agricole : évolution des effectifs, des assiettes, et des cotisations ;
- les non salariés du régime agricole : évolution des effectifs, nouveaux installés, assiettes et cotisations

## Formation Commerce, services

### **Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales**

#### **Direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales**

#### **Bureau A1 : Observatoire des activités commerciales, artisanales, de services et des professions libérale**

L'observatoire n'effectue pas d'enquête statistique directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes.

Les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, est inscrite au registre des métiers.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations de la base SUSE de données fiscales et de la base FICUS qui en est issue, ainsi que la base des « liaisons financières » (LIFI). Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi ainsi que les EAE. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

## Formation Démographie, conditions de vie

### **Ministère de la culture et de la communication**

#### **Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)**

##### **L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques**

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture qui prévoit un sur échantillonnage des sortants des établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dans l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 »..

L'objectif est de mesurer le taux d'insertion des étudiants interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer de ces données pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements artistiques et culturels par rapport à celle des jeunes tous secteurs confondus.

##### **Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture**

Cette production est réalisée à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS). Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'INSEE (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'INSEE (première exploitation par le DEPS en 2007 puis exploitation annuelle) ;
- le Recensement de la population (dernière exploitation sur les données de 1999)
- les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle : la Caisse des congés spectacles (intermittents) ; l'*Unédic* (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage) ; *Audiens* (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle) ; l'*ANPE* culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; l'*Afdas* (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation).
- les données de la Maison des artistes et de l'Agessa .

### **Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative**

#### **Direction du personnel et de l'administration**

##### **Mission des études, de l'observation et des statistiques**

###### *Amélioration du suivi de l'emploi sportif*

L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuivra avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2004 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative. L'enquête est réalisée par le CEREQ en 2007. Les fichiers seront disponibles au début de l'année 2008.

###### *Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »*

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation.

## Formation Éducation, formation

### **Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche** **Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance**

#### ***Enquête auprès d'enseignants***

Une enquête auprès d'enseignants des premier et second degrés devrait être menée comme chaque année, sur différents thèmes. En 2006 elle portait sur les questions de formation et en 2007 sur les carrières professionnelles.

#### ***Enquêtes statistiques***

L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire ou de l'apprentissage

#### ***Exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif***

- personnels enseignants et non-enseignants

69	Bilan des concours déconcentrés des ATOSS (extraction de l'application OCEAN)
65	Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
29	Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions (application AGAPE)
22	Le service des enseignants dans les établissements publics du 2nd degré (Application « Bases relais »)
64	Les absences non remplacées des enseignants

### **Ministère de l'agriculture et de la pêche** **Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

#### **Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves ou des apprentis de l'enseignement agricole :**

Enquête statistique auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprentis (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et les apprentis ayant préparé un CAPA ou un BTA, un brevet professionnel, un baccalauréat technologique, professionnel ou scientifique et les élèves et les apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (année suivante).

En 2008, les niveaux interrogés seront ceux du BEPA et du BTSA. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent la fin d'une formation professionnelle agricole ayant débouché sur un diplôme en 2004.

Cette enquête a été labellisée pour 5 ans par le comité du label du 18 décembre 2006.

### **Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ** **Département Production et usage de la formation continue (DFC)**

Les fichiers apurés des deux grandes enquêtes européennes, l'une sur la politique de formation continue des entreprises CVTS 3, l'autre sur la participation des adultes à la formation AES ainsi que leur croisement seront disponibles pour l'exploitation à la fin de l'année 2007.

Trois thèmes de travail structurent l'activité de groupes de travail composés de membres du CEREQ, de membres des centres associés au Céreq et de la DARES : le premier porte sur le partage des responsabilités (employeurs /salariés), le second porte sur les liens et les distinctions entre apprendre et travailler, le troisième sur les inégalités et la portée et les limites des catégories usuelles (sexe, âge, origine nationale). Ces groupes devraient débiter leurs travaux à l'automne 2007 et leurs

productions mises au service de l'évaluation de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2003 et de la loi de 2004. A cette fin ils utiliseront les trois sources que sont l'enquête française AES nommée FC 2006, CVTS-3 et leur croisement.

Un ouvrage est en cours de préparation intitulé « Quand la formation continue », dont la publication interviendra au printemps 2008.

Enfin lorsque les bases seront accessibles auprès d'Eurostat des travaux comparatifs européens débiteront alliant CVTS 3 et l'équivalent de FC 2006 en Europe : Adult Education Survey (AES).

## Formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie

### **Ministère de la défense Observatoire économique de la défense (OED)**

#### **Le recensement des agents de la Défense**

Dans le cadre du système d'information sur les agents des services publics coordonné par l'Insee, l'OED élabore annuellement un recensement exhaustif des agents civils et militaires du ministère de la Défense à partir des fichiers de paye, et saisit ainsi certaines caractéristiques importantes de cette population (âge, sexe, statut familial, grade, rémunérations diverses, arme ou service, zone géographique, etc.). Ces données, collectées au niveau individuel, font l'objet d'exploitations et d'analyses systématiques (statistiques d'effectifs et de rémunérations, flux d'entrées-sorties, calculs de GVT) et d'une diffusion partielle, en ce qui concerne les données agrégées, vers les services fournisseurs ainsi que la Direction financière. Ces travaux devraient fournir des éléments permettant le pilotage de la masse salariale, devenu nécessaire avec la mise en place de la LOLF.

Les principaux résultats statistiques de ce recensement sont également largement repris dans *l'Annuaire statistique de la Défense*.

## Formation Santé, protection sociale

### Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

#### Direction de l'actuariat statistique

#### Mise en place du suivi des nouvelles mesures

Après les nouveaux tableaux mis en place en 2006 et en 2007, sur le suivi de la réforme à partir des fichiers flux et stock du SNSP (décote, surcote, minimum contributif, reversion, rachats d'années d'études, ...), d'autres tableaux seront élaborés après les premières analyses faites sur 2006 tirées des tableaux à fréquence trimestrielle, (stock, entrant, sortant).

#### Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2008

Pour répondre aux demandes d'expertise sur les retraites, la CNAV développera ses outils de projection à long terme : modèle de microsimulation, modèle de carrières types dynamiques et pondérées.

La CNAV développera également les prévisions à court terme et moyen terme dans le cadre de la réforme de la loi organique relative aux lois de financement de la Sécurité Sociale.

Elle adaptera les tableaux nécessaires au suivi conjoncturel.

Des études sur les nouveaux et futurs retraités pour améliorer la compréhension des évolutions affectant le système de retraite seront programmées en accord avec l'Etat.

### Ministère de la santé et des solidarités

#### Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

L'éclairage de nouveaux phénomènes sociaux ainsi qu'une connaissance plus complète des publics et des comportements font régulièrement l'objet de demandes importantes de la part de nos interlocuteurs.

Un effort particulier sera porté en 2008, sur :

- *l'hébergement en établissement* des personnes âgées, avec notamment la publication des résultats d'une enquête réalisée en 2007 auprès des résidents et de leurs familles et une étude sur les facteurs d'entrée en établissement. La réalisation de l'enquête auprès des gestionnaires des établissements de personnes âgées (EHPA 2007) aura lieu en 2008. Une enquête sur les *services des soins infirmiers à domicile* (SSIAD 2007 ou 2008) sera également menée ;
- *l'évolution des emplois de l'aide à domicile* avec une enquête auprès des intervenants (dans le cadre de structures mandataires, prestataires ou d'emplois directs par des particuliers) travaillant au domicile de personnes « fragilisées » (personnes âgées, handicapées...);
- *les trajectoires et l'insertion des nouveaux migrants* avec l'exploitation de l'enquête sur les primo arrivants en France réalisée en 2006( 1<sup>ère</sup> vague) et 2007 (2<sup>e</sup> vague) ;
- *les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle* (CMU) sur le modèle des enquêtes réalisées par la DREES en 2000 et 2003 ;
- le recueil des *revenus complets des médecins libéraux* ainsi que l'analyse du *comportement de l'installation libérale des professionnels de santé* et les ressorts de la cessation d'activité précoce ou tardive dans ce secteur. La faisabilité d'une enquête quantitative sur *l'emploi du temps des médecins* (souhait de quantifier le temps qui n'est pas passé auprès des patients) sera testée ;
- *l'Interruption Volontaire de Grossesse* (IVG) avec l'exploitation de l'enquête auprès des femmes y ayant eu recours ;

- *la qualité de vie des patients atteints de maladies cardio-vasculaires ;*
- *les pratiques de soins palliatifs en établissements et au domicile.* La faisabilité d'une enquête quantitative sur ce thème sera expertisée sur la base des études qualitatives en cours.

**Demandes d'accès au titre de l'article 7 bis de la loi de 1951.**

*Revenus et honoraires et carrières des professionnels de santé.*

La possibilité de reconstituer des revenus complets des professionnels de santé libéraux continue à être étudiée. En concertation avec l'ensemble des partenaires, un rapprochement de données de la CNAMTS avec les déclarations fiscales (DGI) a été testé, fin 2006, au plan technique sur un échantillon de médecins. Ce test étant concluant, (90% des appariements ont abouti), il sera mené fin 2007, un test grandeur nature sur les médecins et chirurgiens dentistes de France métropolitaine.

## Formation Statistiques régionales et locales

### **Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire - Direction générale des collectivités locales (DGCL) Département des études et des statistiques locales**

Pour la **fonction publique territoriale (FPT)**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire. Ces « bilans sociaux » apportent des informations sur la structure détaillée des emplois (analysés aussi bien en termes statutaires, juridiques, administratifs, qu'en termes de conditions d'activité, de quotité de temps de travail...), mais aussi sur les mouvements de personnels, la formation, les absences au travail, la prévention et la sécurité... La disponibilité de cinq exercices (1999, 2001, 2003 et 2005, 2007) permettra de développer l'analyse des évolutions de la FPT. Elle permettra également de disposer d'un point de comparaison précieux sur l'état de la FPT avant les pleins transferts de compétences et de personnels décidés par la loi du 13/08/2004 sur les libertés et les responsabilités locales. Un important travail de simplification du recueil de ces rapports a eu lieu, en concertation avec les collectivités locales, les producteurs et utilisateurs de données sur ce thème pour établir le bilan social au 31.12.2005 à présenter avant la mi 2006, travail reconduit pour le bilan au 31.12.2007 à présenter avant la mi 2008.

Une attention particulière sera apportée, en partenariat avec l'Insee, sur le suivi des personnels transférés suite à la loi « libertés et responsabilités locales ». Le questionnaire de l'enquête COLTER au 31/12 est régulièrement aménagé pour suivre les flux correspondants et l'évolution de la situation des personnels transférés, au regard notamment de l'exercice du « droit d'option » pour les personnels de l'éducation nationale et de l'équipement.

Enfin les travaux entrepris depuis plusieurs années autour de l'utilisation des DADS-U comme colonne vertébrale du système d'information sur la Fonction publique (y compris la Fonction publique territoriale) devraient déboucher sur des développements décisifs dans l'utilisation de cette source.

## Formation Transports, tourisme

### **INSEE - Direction des statistiques d'entreprises Département des activités tertiaires**

#### **- Évaluation du poids économique du tourisme**

En matière de suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, tout particulièrement à l'échelon local, les différentes approches (estimation à partir de la saisonnalité de l'emploi, suivi des activités caractéristiques, régionalisation des comptes du tourisme) méritent d'être développées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs. La rénovation de la méthodologie relevant de la première approche a été réalisée en 2005 et mise à disposition des directions régionales pour une mise en œuvre locale. Une analyse "nationale" a été réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme, le PSAR "Analyse Territoriale" et le Pôle Tourisme (cf. « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation », Insee Première n° 1099, août 2006).

### **Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer Ministère délégué au tourisme Direction du tourisme**

Les travaux conduits avec l'Insee sur la détermination des emplois liés à la présence de touristes, à partir des DADS, pourront être approfondis sur plusieurs points : caractérisation des emplois et des employés, lien entre la population présente et l'emploi, degré de « touristicité » des activités, etc. En outre, les DADS permettent de procéder à une estimation de l'emploi saisonnier, et de connaître les caractéristiques des personnes qui occupent ces emplois. Or la demande du ministère délégué au tourisme de mieux connaître les emplois saisonniers est très forte et revêt de nombreux enjeux qui concernent plusieurs domaines, dont l'accueil des saisonniers sur les sites touristiques.

## Fiches descriptives d'enquêtes

### Pour avis d'opportunité

Page

#### *Enquête répondant à une demande européenne*

Enquête « Surendettement et exclusion financière » - module associé à l'enquête SRCV 2008 ..... 61

#### *Autres enquêtes*

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif - 4<sup>ème</sup> interrogation de la génération 98..... 63

Enquête Perception du contrat nouvelles embauches par les salariés ..... 65

Enquête Utilisation du contrat nouvelles embauches ..... 67

Enquête Acemo sur les pratiques salariales ..... 69

Enquête auprès des bénéficiaires du Contrat de Transition Professionnelle (CTP), de la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP) et d'autres licenciés économiques ..... 71

Enquête auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'un parcours d'accompagnement renforcé 73

**Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité  
Module secondaire du dispositif SRCV 2008 :  
Surendettement et exclusion financière**

Les statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SRCV) sont la partie française des statistiques communautaires sur les revenus et les conditions de vie dont le sigle européen est EU-SILC (European Union - Statistics on income and living conditions). Ce dispositif SRCV est composé d'une enquête traditionnelle annuelle et d'un panel. Ce dernier consiste en le suivi d'individus pendant 9 années consécutives dans le cadre des enquêtes annuelles. À l'occasion de chaque enquête annuelle, le règlement européen prévoit qu'un questionnaire complémentaire spécifique soit ajouté sous forme d'un module dit secondaire. Pour l'enquête de 2008, le module secondaire est intitulé Surendettement et exclusion financière.

### **1. Service producteur**

Tout comme le dispositif SRCV dont il fait partie, le module secondaire associé à l'enquête 2008 est organisé par la division Revenus et patrimoine des ménages, du département des prix à la consommation, des ressources, et des conditions de vie, au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee, et par le pôle Enquêtes nationales auprès des ménages de la Direction régionale de Lorraine.

### **2. Intitulé de l'enquête**

Le module secondaire du dispositif SRCV associé à l'enquête 2008 est intitulé Surendettement et exclusion financière.

### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

Les objectifs de ce module secondaire sont avant tout de mieux connaître l'endettement des ménages et ses caractéristiques. Il vise également à analyser les difficultés d'accès aux services financiers.

### **4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, etc.) et utilisateurs potentiels des résultats**

Le projet européen EU-SILC est un projet d'Eurostat qui répond à une demande de la commission. À ce titre, il fait l'objet d'un règlement de la commission, tout comme ce projet de module secondaire sur le surendettement et l'exclusion financière.

Outre la Commission européenne, premier utilisateur des résultats, ces derniers pourront être utilisés en France par les services de l'administration et les chercheurs intéressés par les questions de conditions de vie, en particulier les aspects de pauvreté et d'exclusion.

### **5. Principaux thèmes abordés**

Les deux principaux thèmes du module sont l'endettement et l'exclusion financière.

Concernant l'endettement seront abordés les thèmes suivants :

- Possession de comptes bancaires et existence de découverts
- Possession de cartes de crédit ou privatives, et existence d'impayés
- Existence de crédits ou de prêts et finalité des emprunts du ménage
- Existence d'arriérés sur les remboursements ou les factures
- Évolution récente du revenu, et anticipation à venir

Concernant l'exclusion financière, le module secondaire porte sur les raisons de l'éventuelle absence de compte courant ou de crédit.

### **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)**

Le questionnaire associé au module secondaire permettra de mieux connaître les caractéristiques des dettes pesant sur les ménages, mais également de mieux appréhender le phénomène de

l'exclusion financière. Ces éléments permettront de mesurer l'impact de l'endettement ou de l'exclusion financière dans les différentes dimensions de l'enquête : revenus, emploi, conditions de vie. Il permettra d'analyser les relations entre les différents types de pauvreté, en particulier la pauvreté monétaire et la pauvreté en conditions de vie, et ces deux phénomènes.

Les questions d'endettement sont traitées en détail au travers des enquêtes Patrimoine, dont la dernière a eu lieu en 2004. Mais ces enquêtes ne permettent pas des études aussi riches au travers des corrélations de variables centrées sur les revenus et les conditions de vie. Par ailleurs, la dimension de l'exclusion financière y est peu présente ; elle a été peu étudiée jusque là.

### **7. Unités enquêtées**

Les unités interrogées pour ce module secondaire sont les ménages interviewés dans le cadre de l'enquête 2008 associée au dispositif SRCV.

### **8. Période de la collecte ; service réalisant la collecte**

La collecte aura lieu en mai et juin et sera assurée par le réseau des enquêteurs de l'Insee.

### **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le mode de collecte utilisé est un questionnaire administré par enquêteur en face à face sous CAPI. Le ménage sera prévenu du contenu de l'enquête par une lettre-avis. Le temps maximal d'interview de l'enquête transversale étant fixé à une heure dans le règlement de codécision, le temps spécifique au module secondaire ne devra pas dépasser une dizaine de minutes.

### **10. Comité de concertation**

Il n'y a pas de comité de concertation en tant que tel dans le cadre français. Mais une concertation a eu lieu au niveau européen, en particulier via un groupe de travail statistique (pour la France, la représentation est assurée par l'Insee) qui a validé le projet d'Eurostat.

Le mode de concertation utilisé au niveau européen a permis à l'Insee d'associer étroitement les services statistiques du Ministère de la Santé, ainsi que la Banque de France, dans les réflexions sur le contenu de ce module.

### **11. Diffusion des résultats**

Le règlement de codécision prévoit que les fichiers redressés et apurés seront transmis à Eurostat en octobre 2009 pour l'enquête transversale, fichiers qui incluent les données du module secondaire collecté en 2008.

Les données issues de ce module secondaire figureront dans le rapport annuel de printemps de l'année 2010 destiné au Conseil européen.

En France, les données françaises et européennes pourront donner lieu à des études publiées dans les collections traditionnelles de l'Insee (Insee Première, Insee Références, Économie et statistique). Les fichiers anonymisés seront mis à disposition du grand public.

**Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité  
Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif  
Quatrième interrogation de la Génération 98**

### **1 – Service producteur**

Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Céreq)  
Département des Entrées dans la Vie Active  
10, Place de la Joliette  
BP 21321  
13567 MARSEILLE Cedex 02  
Tél : 04 91 13 28 28

### **2 – Intitulé de l'enquête**

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif  
Quatrième interrogation de la Génération 98

### **3 – Objectifs généraux de l'enquête**

Cette enquête s'inscrit dans la continuité du nouveau dispositif de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (ONEVA) initié en 1997 avec une première enquête auprès de sortants du système éducatif en 1992.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion à trois ans, sur des sortants de formation initiale, par niveaux et grands domaines de formation et de produire des indicateurs régionaux de base. Il est également de permettre une analyse approfondie des parcours à l'issue du système éducatif et des premières mobilités professionnelles sur une période de 5 à 10 ans. Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation, en début de vie active.

Cette enquête concernera la génération de sortants en 1998, déjà interrogée en 2001, en 2003 et en 2005. Une dernière interrogation de cette Génération, fortement souhaitée par les deux Ministères de tutelle du Céreq, est prévue en 2008.

### **4 – Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche et Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

### **5 – Principaux thèmes abordés**

Cette ré-interrogation sera centrée sur le prolongement du questionnement sur le parcours professionnel (de 2005 à 2008).

En complétant les interrogations précédentes, la nouvelle enquête doit éclairer les débuts de carrière, mis en regard avec la formation initiale des jeunes mais aussi avec leurs caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, origine sociale). On connaîtra ainsi au final leurs situations mois par mois depuis la sortie du système éducatif en 1998 : emploi, chômage, service national, inactivité, reprise d'études, avec une description plus ou moins détaillée de ces situations.

### **6 – Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet**

Les principales sources statistiques extérieures au Céreq qui appréhendent les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE et l'enquête IVA de la DEPP.

Les apports des enquêtes " Génération " du Céreq résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale ; la taille de l'échantillon permettant des analyses beaucoup plus fines par diplômes et spécialités que les enquêtes emploi.

L'enquête longitudinale couvre une période d'observation assez longue (10 ans) ; ce qui permet d'analyser non seulement le résultat de l'insertion des jeunes débutants mais également leur cheminement professionnel durant les premières années de vie active.

De son côté, l'enquête Entrée dans le Vie Adulte menée par l'INSEE prolonge un panel d'élèves suivis par la DEPP depuis leur entrée en sixième. Contrairement aux enquêtes du Céreq, cette enquête porte sur une cohorte d'individus dont les sorties du système éducatif sont étalées sur une dizaine d'années.

### **7 – Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Il s'agit d'enquêter des individus sortis de formation initiale. Tous les domaines de formation initiale sont concernés.

L'objectif pour 2008 est de ré-interroger un échantillon d'environ 12 000 individus déjà enquêtés en 2005.

### **8 – Période de collecte et service réalisant la collecte**

L'interrogation aura lieu à l'automne 2008. Elle sera téléphonique avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur et précédée d'un avis postal à tous les enquêtés les informant de l'opération. La réalisation des enquêtes par téléphone sera confiée à un ou plusieurs sous-traitant(s) choisi(s) selon la procédure officielle des marchés publics.

Il(s) sera (ou seront) chargé(s) de concevoir la mise en place informatique du questionnaire (masque de saisie), d'envoyer la lettre-avis et d'effectuer la passation des 12 000 questionnaires.

### **9- Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 15 minutes.

### **10 – Groupe de concertation**

Lors de la conception de la première interrogation d'un échantillon de sortants de 1998, un groupe de pilotage élargi avait été mis en place, composé d'administrateurs du Céreq de divers horizons.

Le même groupe de pilotage sera retenu. Le groupe de suivi technique sera également reconduit avec la DEPP, la DGESCO et la DGES du côté de l'Éducation Nationale et avec la DARES du côté Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

### **11 – Diffusion des résultats**

Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation, RELIEF). Les individus enquêtés pourront être informés, lors la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête Perception du contrat nouvelles embauches par les salariés

### 1 - Services producteurs

ACOSS-DARES

### 2 - Intitulé de l'enquête

Perception du contrat nouvelles embauches (CNE) par les salariés

### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de recueillir le point de vue des salariés sur le contrat nouvelles embauches, relativement au CDI et au CDD. L'enquête portera à la fois sur des salariés embauchés en contrat nouvelles embauches et des salariés embauchés en CDI et en CDD de plus d'un mois.

Une pré enquête monographique auprès de 70 salariés embauchés au cours du second trimestre 2006 (45 CNE, 15 CDI, 15 CDD de plus d'un mois) a lieu courant mars – avril 2007. Réalisée par le Centre d'Études sur l'Emploi, elle permettra de finaliser le questionnaire de l'enquête statistique.

### 4 - Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'ACOSS et la DARES souhaitent obtenir le point de vue des salariés sur le contrat nouvelles embauches, après trois vagues d'enquêtes sur son utilisation par les entreprises (mars – avril 2006, octobre - novembre 2006 et novembre 2007). Le CNIS (réunion de la formation Emploi, revenus du 24 février 2006) et les partenaires sociaux (réunis par la Dares le 4 mai 2006) ont demandé qu'une enquête auprès des salariés soit menée. Les résultats de l'enquête alimenteront le bilan du CNE que doit réaliser le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Utilisateurs potentiels : Acooss, Dares, Insee, Dgtpe, chercheurs.

### 5 - Principaux thèmes abordés

- Caractéristiques individuelles du salarié (âge, diplôme, sexe,...)
- Trajectoire professionnelle antérieure (emplois, période de chômage)
- Connaissance et appréciation du CNE
- « Choix » du type de contrat
- Impact sur la vie professionnelle et personnelle

### 6 - Place dans le dispositif statistique sur le sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Les chefs d'entreprise et responsables d'association qui ont embauché des salariés ont été consultés pour donner leur opinion sur ce nouveau contrat (enquêtes Acooss-Dares de 2005 et 2006). En revanche, aucune information sur l'opinion des salariés nouvellement embauchés n'est disponible. Pour mesurer la perception qu'ont les salariés de leur contrat de travail, une enquête a déjà été réalisée, en 2004, mais avant l'introduction du CNE (Dares, Premières synthèses de mars 2007, N°12.3).

### 7 - Base de sondage

Il est envisagé d'utiliser le fichier des déclarations uniques d'embauche de l'Acoss (DUE) comme base de sondage. La qualité du remplissage des coordonnées du salarié dans les DUE devra être auparavant expertisée.

**8 - Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers...), champ de l'enquête**

2 000 à 3 000 salariés embauchés entre septembre 2005 et mai 2006 seront interrogés : la moitié d'entre eux auront été recrutés en CNE, et l'autre moitié, à part égale, en CDI ou en CDD de plus d'un mois.

**9 - Période de collecte et service réalisant la collecte**

Décembre 2007 – janvier 2008 par un prestataire choisi sur appel d'offres.

**10 - Temps de réponse maximum au questionnaire**

La durée du questionnement par téléphone devrait être comprise entre 30 et 45 minutes.

**11 - Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Les partenaires sociaux qui seront consultés en mai sont les suivants : les syndicats de salariés CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO, les syndicats professionnels CGPME, MEDEF, l'Union Professionnelle Artisanale, l'AFCI, l'APCM et l'UNAF.

**12 - Extensions régionales**

Aucune.

**13 - Diffusion des résultats**

Publication au cours du second trimestre 2008 d'un quatre pages.  
Cette publication sera adressée aux salariés ayant participé à l'enquête.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête Utilisation du contrat nouvelles embauches

### 1 - Services producteurs

ACOSS-DARES

### 2 - Intitulé de l'enquête

Utilisation du contrat nouvelles embauches

### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif principal de cette enquête est de mesurer les taux de maintien dans l'emploi des salariés recrutés en contrat nouvelles embauches (CNE), jusqu'à un peu plus de deux ans après leur recrutement.

Cette enquête prolonge les deux enquêtes réalisées en mars-avril et en octobre-novembre 2006 sur l'utilisation du CNE. La première enquête portait sur des déclarations d'embauche d'octobre 2005 en CNE, CDI et CDD de plus d'un mois. La deuxième enquête portait d'une part sur des déclarations d'embauches de mai 2006 selon les types de contrats et sur des missions d'intérim ayant commencé le même mois, et d'autre part, sur les embauches d'octobre 2005 déjà interrogées lors de la première enquête lorsque le salarié travaillait toujours dans l'entreprise avec le même contrat en mars 2006.

L'objectif de cette nouvelle enquête est de prolonger les estimations de taux de maintien dans l'emploi selon le type de contrat jusqu'à un peu plus de deux ans pour les embauches d'octobre 2005 et un an et demi pour celles de mai 2006.

### 4 - Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle...) et utilisateurs potentiels des résultats

L'ACOSS et la DARES souhaitent prolonger les deux premières enquêtes, suivant ainsi les recommandations des partenaires sociaux émises lors de la préparation de la première enquête (comité de concertation, réunion de la formation emploi-revenus du CNIS du 24 février 2006 et réunion du comité du label du 9 mars 2006). Les résultats de l'enquête alimenteront le bilan du CNE que doit réaliser le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. L'enquête auprès des salariés est quant à elle, prévue fin 2007 – début 2008.

Utilisateurs potentiels : Acooss, Dares, Insee, Dgtpe, chercheurs.

### 5 - Principaux thèmes abordés

Le devenir du salarié d'un an à deux ans après son embauche d'octobre 2005, lorsqu'il travaillait toujours dans l'entreprise en octobre 2006.

Le devenir du salarié de six mois à un an et demi après son embauche de mai 2006, lorsqu'il travaillait toujours dans l'entreprise en octobre 2006.

### 6 - Place dans le dispositif statistique sur le sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

En dehors des enquêtes Acooss-Dares sur le CNE, aucune source d'information ne permet de mesurer, à l'horizon 2008, les taux de maintien dans l'emploi des salariés embauchés dans des entreprises de moins de 20 salariés en octobre 2005 ou mai 2006. D'une part, l'enquête trimestrielle sur les flux de main-d'œuvre ne couvre pas, en 2005 et 2006, les entreprises de moins de dix salariés. D'autre part, les déclarations annuelles de données sociales recensent le contrat de travail depuis l'exercice 2005 uniquement ; ces données sont en cours d'expertise et n'isolent le CNE qu'à compter de l'année 2006.

## **7 - Base de sondage**

La base de sondage des enquêtes de 2005 et 2006 est le fichier des déclarations uniques d'embauche de l'Acoss. L'enquête de 2007 porte sur une partie des entreprises déjà interrogées lors de ces deux premières enquêtes.

## **8 - Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers...), champ de l'enquête**

L'interrogation portera d'une part sur des entreprises ayant embauché en octobre 2005 : celles déjà interrogées aux première et deuxième enquêtes et dont le salarié était toujours présent dans l'entreprise un an après son embauche (1 200 entreprises), et celles interrogées à la première enquête et dont le salarié travaillait toujours dans l'entreprise six mois après son embauche mais avec un nouveau contrat (135 entreprises qui n'avaient pas été interrogées à la deuxième enquête). D'autre part, les entreprises qui avaient embauché en mai 2006 et qui ont été enquêtées à l'automne 2006 seront réinterrogées lorsque le salarié travaillait toujours dans l'entreprise six mois après (un peu plus de 1 600 entreprises).

## **9 - Période de collecte et service réalisant la collecte**

Novembre 2007 par un prestataire choisi sur appel d'offres.

## **10 - Temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnement par téléphone devrait être d'environ 5 minutes.

## **11 - Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Les partenaires sociaux qui seront consultés en mai sont les suivants : les syndicats de salariés CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO, les syndicats professionnels CGPME, MEDEF, l'Union Professionnelle Artisanale, l'AFCI, l'APCM et l'UNAF.

## **12 - Extensions régionales**

Aucune.

## **13 - Diffusion des résultats**

Publication au cours du premier trimestre 2008 d'un quatre pages.  
Cette publication sera adressée aux entreprises ayant participé à l'enquête.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête sur les pratiques salariales

### 1 - Service producteur

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)  
Sous-direction des salaires, du travail et des relations professionnelles (STRP)  
Département salaires et conventions salariales (SCS)

### 2 - Intitulé de l'enquête

Enquête sur les pratiques salariales.

### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

Les pratiques salariales des entreprises se diversifient. Ces dernières ont de plus en plus recours à des procédés leur permettant l'individualisation et la rémunération de la performance par le biais de la part variable. L'objectif de cette enquête est donc de décrire les différentes pratiques salariales des entreprises. Les informations demandées seront quantitatives ou qualitatives. On s'intéressera notamment aux critères de choix de telle ou telle pratique et aux critères d'attribution des augmentations.

### 4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête spécifique Acemo sur les pratiques salariales a été évoquée dès 2005 lors de la refonte du dispositif des enquêtes Acemo. Il a été souligné à cette occasion, notamment par les partenaires sociaux, la nécessité de disposer de données détaillées sur les pratiques salariales. En effet, les résultats des enquêtes sur l'individualisation des hausses de salaires menées entre 1999 et 2004 ont laissé beaucoup de questions en suspens et appellent un complément.

### 5 - Principaux thèmes abordés (le questionnement portera sur l'année 2007)

Les questions quantifiées seront demandées par catégorie socioprofessionnelle et par composantes de la rémunération (salaire de base, primes, intéressement et participation, ...) :

- Augmentations du salaire de base (générales et individualisées)
- Réversibilité de la rémunération (primes)
- Critères d'augmentations générales
- Critères d'augmentations individualisées
- Critères de réversibilité
- Intéressement et participation
- Négociation salariale

### 6 - Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

Les données existantes sur ce sujet proviennent des sources suivantes :

Enquête Acemo sur l'individualisation des hausses de salaires : elle comportait trois blocs. Un premier était consacré à la nature des augmentations de salaires (individuelles ou collectives), un second à la négociation salariale, un troisième à l'existence ou non d'un accord d'intéressement. Elle a été menée chaque année de 1999 à 2004, puis supprimée en 2005 à l'occasion de la dernière refonte Acemo, compte tenu de la possibilité de recourir en cas de besoin à une enquête spécifique effectuée à un rythme moins élevé. Il n'existe donc plus actuellement de source quantifiée détaillée sur l'individualisation.

Enquête REPOSE : la dernière en date est celle de 2004. Elle interroge les représentants du personnel et de l'entreprise sur les relations professionnelles. Les données sont strictement

qualitatives. Elles concernent les types de pratiques utilisées, les critères de ces pratiques et les opinions des deux parties sur ces pratiques.

Enquêtes ECMOSS : les enquêtes sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires permettent de connaître le niveau des primes et plus généralement la décomposition de la rémunération selon ses différentes composantes. Le questionnaire « entreprise » ne comporte que des questions succinctes sur la politique salariale de l'entreprise. Le questionnaire relatif au salarié comporte depuis 2005 des questions sur les augmentations dont il a bénéficié. Elles ne permettent cependant pas de connaître les parts respectives des augmentations générales et individuelles. Les enquêtes Ecmoss sont donc insuffisantes en l'état pour appréhender l'ensemble des pratiques salariales des entreprises. Par ailleurs, ce dispositif étant déjà conséquent, il ne serait pas pertinent de l'alourdir sur ce sujet.

### **7 - Base de sondage**

Un sous-échantillon de 10 000 entreprises sera tiré dans l'échantillon Acemo (30 000 entreprises). Cet échantillon Acemo est lui-même obtenu par un tirage d'entreprises dans le répertoire Sirene de l'Insee.

### **8 - Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Les unités enquêtées seront les entreprises car la politique salariale est déterminée au niveau de l'entreprise. Le nombre d'unités enquêtées est d'environ 10 000, soit le tiers de l'échantillon ACEMO. Le champ est celui de toutes les enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO). Il est représentatif de l'ensemble des activités économiques des secteurs concurrentiels situés en France métropolitaine. Sont ainsi exclues les entreprises de l'agriculture, les administrations publiques, les hôpitaux, les services domestiques aux particuliers, l'éducation non marchande et l'action sociale régie par la loi de 1901.

### **9 - Période de collecte et service réalisant la collecte**

L'enquête sera réalisée par voie postale au premier semestre 2008. Les opérations seront assurées en interne par le département Salaires et conventions salariales qui gère l'ensemble des dispositifs Acemo.

### **10 - Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le questionnaire est un A3 recto-verso, soit au maximum trois pages A4 de questions. Il fera l'objet de deux tests au dernier trimestre 2007 afin de mesurer les difficultés des répondants à remplir le questionnaire. Le premier sera un test en face à face sur un échantillon de 20 entreprises et le second un test par voie postale sur un échantillon de 200 entreprises. Le temps de réponse sera examiné attentivement à chacune de ces deux étapes.

### **11 - Comité de concertation : composition effective ou envisagée**

Un comité de concertation réunit les représentants de la Dares (département salaires et conventions salariales, relations professionnelles et temps de travail, mission analyse économique, mission animation de la recherche), de l'Insee (département salaires et revenus d'activité), des partenaires sociaux (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, MEDEF, CGPME, UPA) et des chercheurs.

### **12 - Extensions régionales prévues**

Aucune extension régionale n'est prévue.

### **13 - Diffusion des résultats**

Les résultats seront disponibles principalement sous la forme de publications Dares (« Premières synthèses » et « Premières informations »).

## **Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête auprès des bénéficiaires du Contrat de Transition Professionnelle, de la Convention de Reclassement Personnalisée et d'autres licenciés économiques**

### **1 - Service producteur**

La présente enquête est un projet de la Direction de l'Animation de la Recherche et des Études Statistiques (DARES) du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

### **2 - Intitulé de l'enquête**

Enquête auprès des bénéficiaires du Contrat de Transition Professionnelle (CTP), de la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP) et d'autres licenciés économiques.

### **3 - Objectifs généraux de l'enquête**

Depuis juin 2005, les salariés licenciés pour motif économique dans les entreprises de moins de 1 000 salariés se voient proposer un accompagnement renforcé dans le cadre d'une convention de reclassement personnalisée (CRP) d'une durée de huit mois. L'ordonnance n°2006-433 du 13 avril 2006 a institué de manière expérimentale sur sept bassins d'emploi, en lieu et place de la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP), un Contrat de Transition Professionnelle (CTP) d'une durée de douze mois.

L'enquête proposée vise à contribuer à l'évaluation de ces divers dispositifs d'accompagnement renforcé des personnes licenciées pour motif économique. A cette fin, l'enquête interrogera des licenciés économiques ayant bénéficié d'une convention de reclassement personnalisée ou d'un contrat de transition professionnelle ainsi que des licenciés économiques de caractéristiques proches n'ayant pas bénéficié de tels dispositifs (personnes ayant refusé les dispositifs proposés ou non éligibles car embauchés dans des entreprises de taille supérieures à 1 000 salariés).

L'enquête recueillera des informations sur le devenir de ces licenciés économiques en termes d'insertion professionnelle et sur l'accompagnement spécifique dont ils ont bénéficié. L'enquête visera également à comprendre les motivations qui conduisent certains licenciés économiques à refuser l'orientation vers des dispositifs d'accompagnement renforcé tels que le Contrat de Transition Professionnelle (CTP) ou la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP).

### **4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

Cette enquête statistique contribuera notamment à l'évaluation du Contrat de Transition Professionnelle. Une évaluation de ce dispositif expérimental doit être conduite sous la responsabilité de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, et aboutira à la remise d'un rapport au Parlement courant 2008.

L'enquête contribuera plus largement à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement des licenciements économiques.

### **5 - Principaux thèmes abordés**

L'enquête abordera trois principaux thèmes :

- description détaillée de la situation sur le marché du travail dans les 18 mois qui suivent le licenciement économique (pour les personnes qui ont retrouvé un emploi, caractéristiques de l'emploi occupé, conditions de rémunération, adéquation de l'emploi par rapport à l'emploi occupé avant licenciement ...) ;
- description par les licenciés économiques de l'accompagnement dont ils ont bénéficié (suivi, prestations d'accompagnement, formations, périodes travaillées ...) et opinion sur cet accompagnement ;

- analyse, le cas échéant, des motifs de refus de l'orientation vers le Contrat de Transition Professionnelle, la Convention de reclassement Personnalisée.

#### **6- Place dans le dispositif existant sur le même sujet**

Diverses enquêtes statistiques ont été précédemment menées par la DARES, l'ANPE ou d'autres organismes auprès de demandeurs d'emploi bénéficiaires de dispositifs de reclassement : enquête auprès de bénéficiaires de convention de conversion, enquête auprès de bénéficiaires de cellules de reclassement, par exemple.

L'enquête proposée est spécifique dans la mesure où elle porte sur des dispositifs récents (Convention de reclassement personnalisée) ou expérimentaux (Contrat de transition professionnelle) et qu'elle interroge simultanément des populations de licenciés économiques qui ont bénéficié de divers dispositifs de reclassement.

#### **7 - Base de sondage**

La population enquêtée sera issue de la liste des personnes inscrites à l'ANPE suite à un licenciement économique, une entrée en Contrat de Transition Professionnelle ou en Convention de Reclassement Personnalisée au 2<sup>nd</sup> semestre 2006.

#### **8 - Unités enquêtées**

L'enquête sera menée auprès d'un échantillon d'environ 3 000 licenciés économiques appartenant à l'une des trois populations suivantes : bénéficiaires de Contrat de Transition Professionnelle, bénéficiaires de Convention de Reclassement Personnalisée, autres licenciés économiques inscrits à l'ANPE.

#### **9 - Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

L'enquête téléphonique sera menée au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 auprès de personnes ayant fait l'objet d'un licenciement économique au 2<sup>nd</sup> semestre 2006.

Le déroulement de l'enquête sera confié à un prestataire privé sélectionné par appel d'offres. L'exploitation des résultats sera réalisée par la DARES.

#### **10 - Impact sur l'unité enquêtée**

L'entretien téléphonique est prévu sur 15-20 minutes environ.

#### **11 - Comité de concertation**

Un comité de pilotage sera constitué afin de définir précisément l'échantillon et le questionnaire de l'enquête. Ce comité associera des représentants de la DGEFP, de l'AFPA, de l'ANPE, de l'UNEDIC, de l'IGAS, des services déconcentrés du ministère chargé de l'emploi ainsi que des chercheurs. Une consultation des partenaires sociaux est également prévue.

#### **12- Extensions régionales**

Sans objet, les expérimentations ayant lieu dans certaines régions exclusivement

#### **13 - Diffusion des résultats**

Des publications de la DARES sont prévues courant 2008. Certains résultats de l'enquête devraient alimenter le rapport d'évaluation du CTP remis au Parlement courant 2008.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'un parcours d'accompagnement renforcé

### 1 - Service producteur

La présente enquête est un projet de la Direction de l'Animation de la Recherche et des Études Statistiques (DARES) du Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

### 2 - Intitulé de l'enquête

Enquête auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'un parcours d'accompagnement renforcé

### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

En 2005, l'Assurance chômage a procédé à de premières expérimentations d'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi. Les partenaires sociaux ont décidé d'étendre ces expérimentations en 2006 et en 2007 et l'ont inscrit dans la convention du 18 janvier 2006 : 92 000 allocataires, soit 46 000 par an pendant deux ans, bénéficieront d'un accompagnement renforcé par des opérateurs conventionnés par l'Assurance chômage (désignés ci-après par « OPP »).

Les expérimentations de l'Unedic portent sur quatre types de prestations, soit :

- accompagnement renforcé de 41 000 allocataires relevant de 15 Assedic (11 opérateurs) ;
- accompagnement intensif de 1 000 allocataires relevant de 6 Assedic (1 seul opérateur) ;
- accompagnement renforcé de 1 500 allocataires cadres seniors relevant de 5 Assedic (1 seul opérateur) ;
- accompagnement de 2 500 allocataires porteurs d'un projet de reprise ou de création d'entreprise, relevant de 11 Assedic (9 opérateurs).

L'ANPE a, pour sa part, lancé le dispositif « Cap vers l'entreprise » (désigné ci-après par « CVE ») qui expérimente, dans six régions, de nouvelles formes d'accompagnement renforcé pour 40 000 demandeurs d'emploi en Parcours 3 (publics éloignés de l'emploi) par des équipes de l'ANPE spécifiquement dédiées à cette expérimentation.

Ces deux expérimentations sont menées conjointement selon les principes d'une expérimentation contrôlée, fondée sur l'affectation aléatoire (par tirage au sort) des chômeurs entre les différents groupes de traitement (opérateurs de l'Assedic (« OPP »), dispositif « Cap vers l'entreprise » de l'ANPE (« CVE ») et le parcours classique (ci-après désigné par « Parcours P3 »), qui sert de groupe de contrôle.

L'enquête statistique envisagée sera menée auprès des demandeurs d'emploi bénéficiaires des dispositifs expérimentaux d'accompagnement renforcé et des non-bénéficiaires issus du groupe de contrôle. Elle vise à recueillir des informations sur les caractéristiques et la qualité des emplois retrouvés et à connaître les attentes et l'opinion des demandeurs d'emploi sur l'accompagnement dont ils ont bénéficié.

Outre l'enquête proposée, le dispositif global d'évaluation de ces expérimentations prévoit des analyses quantitatives sur le taux de retour à l'emploi et la vitesse de sortie du chômage et des études de type monographiques sur la mise en œuvre de l'accompagnement renforcé.

### 4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête statistique est réalisée à la demande du Comité de pilotage de l'évaluation qui a été mis en place pour assurer l'évaluation du dispositif global d'évaluation des expérimentations d'accompagnement renforcé menées par l'ANPE et l'UNEDIC. Ce comité est présidé par une personnalité qualifiée (Claude Seibel) et se compose de la DARES, de la Direction des Études et des Statistiques de l'Unedic et de la Direction des Études, Statistiques, International de l'ANPE. Il s'inscrit dans le cadre prévu par la convention tripartite État-ANPE-Unedic du 5 mai 2006.

L'enquête contribuera plus généralement à l'évaluation des dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi.

### **5 - Principaux thèmes abordés**

L'enquête a quatre principaux objectifs :

- disposer d'informations précises sur les caractéristiques et la qualité de l'emploi occupé, sur les conditions de rémunérations et sur l'adéquation de l'emploi par rapport au projet professionnel, lorsque les personnes sont en emploi à l'issue de leur parcours d'accompagnement ;
- recueillir l'opinion des bénéficiaires sur le parcours d'accompagnement dont ils ont bénéficié ;
- connaître les attentes éventuelles des personnes non orientées vers les dispositifs expérimentaux d'accompagnement vis-à-vis de ces dispositifs ;
- analyser les motifs de refus de l'orientation vers un dispositif d'accompagnement renforcé (OPP, CVE) pour ceux qui ont refusé.

### **6- Place dans le dispositif existant sur le même sujet**

Diverses enquêtes statistiques ont été précédemment menées par la DARES ou l'ANPE auprès de demandeurs d'emploi accompagnés dans leur recherche d'emploi par le service public de l'emploi (enquêtes auprès de bénéficiaires d'un projet d'action personnalisé dans le cadre du PARE, enquête auprès de bénéficiaires d'entretiens mensuels, par exemple).

L'enquête proposée est toutefois spécifique dans la mesure où elle porte sur les dispositifs expérimentaux actuellement menés par l'ANPE et l'UNEDIC selon un protocole d'affectation qui n'a pas de précédent.

### **7 - Base de sondage**

La liste des demandeurs d'emploi ayant fait l'objet d'un processus d'affectation aléatoire vers l'une des trois modalités d'accompagnement OPP/CVE/Parcours 3 du PPAE.

### **8 - Unités enquêtées**

L'enquête sera menée auprès d'un échantillon d'environ 5 000 demandeurs d'emploi (DE) ayant fait l'objet d'une orientation vers l'une des trois modalités d'accompagnement (CVE/OPP/Parcours 3), dans le cadre du dispositif expérimental.

Le questionnaire comprendra des filtres afin de poser des questions spécifiques aux DE ayant retrouvé un emploi (caractéristiques et qualité des emplois), aux DE ayant refusé les modalités expérimentales d'accompagnement renforcé (analyse des motifs de refus) et aux DE ayant bénéficié d'un accompagnement classique (souhait éventuel de bénéficier d'un accompagnement renforcé).

### **9 - Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte**

Cette enquête téléphonique concernera les cohortes d'entrants d'avril, mai et juin 2007 et sera menée en février 2008 par un institut de sondage privé.

### **10 - Impact sur l'unité enquêtée**

L'entretien téléphonique est prévu sur 15-20 minutes environ.

### **11 - Comité de concertation**

### **12 - Extensions régionales**

Sans objet, les expérimentations ayant lieu dans certaines régions exclusivement

### **13 - Diffusion des résultats**

Premiers résultats d'ici l'été 2008.

Publications de la DARES, l'ANPE et l'UNEDIC d'ici la fin de l'année 2008